

## Le journal des



# Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0  
Open Contracting  
eJDM  
**Pridesoft**  
**Mobile**  
e-CNE  
Transparence  
e-Regulation  
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT	04	SOCIAL	01	SANTE PUBLIQUE	05
ECONOMIE	03	INFRASTRUCTURE	04	ENERGIE	05
RURAL	09	ADMINISTRATION	11	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01

#### CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm. Web:www.armp.cm

#### CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2142

18 Septembre 2020

18 September 2020

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">017/AONO/C-MOG/CIPM/TBEC/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/C-MOG/CIPM/TBEC/2020 DU 11/09/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE TRONÇON GILI- KILA- LDIRI, DANS LA COMMUNE DE MOGODE, ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 02-10-2020</p>
----------	--

<b>2</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">0004/AONO/CUM/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AAONO/CUM/CIPM/2020 DU 16/09/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE L'ELECTRIFICATION DE CERTAINS AXES DANS LA VILLE DE MAROUA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MAROUA EXERCICE 2020</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> 05-10-2020</p>
----------	--

<b>3</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">020/AONO/K25/SAEF/CDPMP</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/K25/SAEF/CDPMP DU 16/09/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU CETIC DE KARTOUA DANS L'ARRONDISSEMENT DE VELE, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BIP DU MINEPAT, EXERCICE 2018</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> 05-10-2020</p>
----------	---

<b>4</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">021/AONO/MINEPAT/REN/DMD/PY/CDPMMD</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> N°021/AONO/MINEPAT/REN/DMD/PY/CDPMMD DU 16/09/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DE VILLAGE DROUMKA DANS L'ARRONDISSEMENT DE YAGOUA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BIP DU MINEPAT, EXERCICE 2020</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> 05-10-2020</p>
----------	--

<b>5</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">020/AONO/C-MERI/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/C-MERI/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ À BÉTAIL MODERNE À MAMBANG DANS LA COMMUNE DE MERL. DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BIP MINEPIA, EXERCICE 2020, AUTORISATION DE DEPENSE : IV 04596 IMPUTATION : 54 31 406 08 641350 2226</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> 07-10-2020</p>
----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">01/AONO/MINEPAT/FC-CSPM/-2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINEPAT/FC-CSPM/-2020 DU 28 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DU MINEPAT DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA REGION DU NORDFINANCEMENT : FONDS COMMUN PROGRAMME SECTORIEL FORET ENVIRONNEMENTIMPUTATION : 6.1.1.1.4
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	30-09-2020

<b>7</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">95/AONR/VY/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°95/AONR/VY/CIPM/2020 DU 11/09/2020POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE YAOUNDEFINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ, EXERCICE 2020 ET SUIVANT- COMPTE D'ENTRETIEN DE VOIRIE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	20-10-2020

<b>8</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">013/AONO/CUD/CIPM/2020 DU 16/09/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CUD/CIPM/2020 DU 16/09/2020 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENTS : BUDGET CUD – EXERCICES 2020
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	08-10-2020

<b>9</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">011/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 17/09/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 17/09/2020 POUR LA CONSTRUCTION, L'AMENAGEMENT ET LA RENOVATION DES RESEAUX D'EAU DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORALLOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU COLLEGE SAINT PIE X, ARRONDISSEMENT D'EDEA 1LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE NDJAM VILLAGE KIKOT 2 ARRONDISSEMENT DE NYANONFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE : DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE MINEPAT DE LA SANAGA MARITIME
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	14-10-2020

<b>10</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">012/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 17/09/2020</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 17/09/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION PARTIELLE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL, DEPARTEMENT DE LA SANAGA -MARITIME, REGION DU LITTORAL
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	14-10-2020



## # RESUME DES CONSULTATIONS

**11**

**Reference** [004/DC/C.MOG/CIPM/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/C.MOG/CIPM/2019 DU 11/09/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DEVANTURE DU LAMIDAT DE MOGODE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 02-10-2020

**12**

**Reference** [02/DDC/CA-MRA III/CIPM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°02/DDC/CA-MRA III/CIPM/2020 DU 14/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UN ABATTOIR À KONGOLA SAIDCOMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III. FINANCEMENT : PNDP (FED)

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** 14-10-2020

**13**

**Reference** [03/DDC/CA-MRA III/CIPM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°03/DDC/CA-MRA III/CIPM/2020 DU 14/09/2020. POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE À PMH DJARENGOL ALIOUM CES DE GUINADJI ET ABATTOIR KONGOLA SAID COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III. FINANCEMENT : PNDP (FED)

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** 14-10-2020

**14**

**Reference** [002/DC//COM- BAFIA/CIPM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC//COM- BAFIA/CIPM/2020 DU 18 SEPTEMBRE 2020 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET PETIT MATERIEL POUR LE COMPTE DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE INCLUSIVE RUE CHEVALIER DE LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE COMMUNE DE BAFIA (AUTORITÉ CONTRACTANTE) FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2020

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 14-10-2020

**15**

**Reference** [N°005/AC/SODECAO/CIPM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION N°005/AC/SODECAO/CIPM/2020 DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE-VINGT-SIX MILLE SEPT CENTS (86 700) LITRES DE PRODUITS PETROLIERS EN VRAC A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 12-10-2020

**16**

**Reference** [002/DC/C18/CDPM-SM/2020 DU 17 SEPTEMBRE 2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C18/CDPM-SM/2020 DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR L'EQUIPEMENT DU CMA DE MAKONDO DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGWEÏ DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** 14-10-2020

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**17**

**Reference** [4451/AAMI/MINEPAT/SG/DGEPIP](#) [Lire](#)

**Titre/objet** AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°4451/AAMI/MINEPAT/SG/DGEPIP DU 16 SEPTEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'ACCOMPAGNER LE MINEPAT DANS LE CADRE DE L'ELABORATION D'OUTILS SIMPLIFIES D'EVALUATION SYSTEMATIQUE DES EFFETS DE CHAINE DES GRANDS PROJETS, PROCEDURE D'URGENCE.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** 16-10-2020

**18**

**Reference** [N°97/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF 1 N°97/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2020 DU 15 SEPTEMBRE 2020 LKLLKLLK RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°93/AONR/MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2020 DU 27/08/2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX ET LA RÉALISATION DES SERVICES DE GESTION ET DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAU DE SERVICE (GENIS) DE CERTAINES ROUTES REVÊTUES DU RÉSEAU OUEST, DANS LES RÉGIONS DU LITTORAL ET DE L'OUEST.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**19**

**Reference** [N°98/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF 1 N°98/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2020 DU 15 SEPTEMBRE 2020 LKLLKLLK RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°94/AONR/MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2020 DU 27/08/2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX ET LA RÉALISATION DES SERVICES DE GESTION ET DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAU DE SERVICE (GENIS) DE CERTAINES ROUTES REVÊTUES DU RÉSEAU NORD, DANS LES RÉGIONS DU NORD ET DE L'EXTRÊME-NORD.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**20**

**Reference** [022/C/DG/CM-SCDP/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°022/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/DOSE/CIPM-SCDP/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'ANALYSE DES SOLS DES DEPOTS SCDP DE BESSENGUE, MBOPPI ET FUEL-DEIDO A DOUALA, DE NSAM ET OLEZOA A YAOUNDE, DE BELABO ET DE BAFOUSSAM.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**21**

**Reference** [1132/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1132/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2020 DU 15 SEPTEMBRE 2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°93/AONR/MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2020 DU 27/08/2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX ET LA RÉALISATION DES SERVICES DE GESTION ET DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAU DE SERVICE (GENIS) DE CERTAINES ROUTES REVÊTUES DU RÉSEAU OUEST, DANS LES RÉGIONS DU LITTORAL ET DE L'OUEST.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

**22**

**Reference** [1133/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1133/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2020 DU 15 SEPTEMBRE 2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 94/AONR/MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2020 DU 27/08/2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX ET LA RÉALISATION DES SERVICES DE GESTION ET DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAU DE SERVICE (GENIS) DE CERTAINES ROUTES REVÊTUES DU RÉSEAU NORD, DANS LES RÉGIONS DU NORD ET DE L'EXTRÊME-NORD.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**23**

**Reference** [013/DG/HGOPED/DAAF/SM/CSAM](#) [Lire](#)

**Titre/objet** COMMUNIQUE N°013/DG/HGOPED/DAAF/SM/CSAM PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 03/06/2020 POUR LA FOURNITURE DE REACTIFS HEMATOLOGIE XN-1000 AU LABORATOIRE CLINIQUE DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**24**

**Reference** [09/C/MAT/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE PMH DANS LA LOCALITÉ DE MATOMB CENTRE, COMMUNE DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**25**

**Reference** [11/C/MAT/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE LISSE DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**26**

**Reference** [10/C/MAT/2019](#) [Lire](#)

**Titre/objet** PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SUR L'AXE PAN-PAN, DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

**27**

Reference [13/C/F36/SAG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSÉE APRÈS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE EN N°005/AONA/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2020 DU 13 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES ÉQUIPÉS À FEUBATH (LOT1) ET À TOUKOP (LOT2). LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NDE AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**28**

Reference [1522-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 08/05/2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

**29**

Reference [12/C/F.36/SAG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONA/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2020 DU 23 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE L'INFIRMERIE À LA PRISON PRINCIPALE DE BANGANGTÉ. LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NDE, AUTORITE (CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**30**

Reference [COMMUNIQUE N°011/C/DG/CM-SCDP/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°011/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°011/DCE/DG/DTEC/SDMIM/SM/ CIPM-SCDP/2020 RELATIF A LA FOURNITURE DES FLEXIBLES DE CHARGEMENTS ET DEPOTAGES DE PRODUITS PETROLIERS A LA SCDP

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**31**

Reference [12/C/SG/C.BGTE/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR D'HÔTEL DE VILLE DE BANGANGTÉ

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**32**

Reference [13/C/SG/C-BGTE/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DE L'HÔTEL DE VILLE DE BANGANGTÉ.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

**33**

Reference [COMMUNIQUE N°011/C/DG/CM-SCDP/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°011/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°011/DCE/DG/DTEC/SDMIM/SM/ CIPM-SCDP/2020 RELATIF A LA FOURNITURE DES FLEXIBLES DE CHARGEMENTS ET DEPOTAGES DE PRODUITS PETROLIERS A LA SCDP

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**34**

Reference [022/C/DG/CM-SCDP/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°022/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/DOSE/CIPM-SCDP/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'ANALYSE DES SOLS DES DEPOTS SCDP DE BESSENGUE, MBOPPI ET FUEL-DEIDO A DOUALA, DE NSAM ET OLEZOA A YAOUNDE, DE BELABO ET DE BAFOUSSAM.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**35**

Reference [013/DG/HGOPED/DAAF/SM/CSAM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°013/DG/HGOPED/DAAF/SM/CSAM PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 03/06/2020 POUR LA FOURNITURE DE REACTIFS HEMATOLOGIE XN-1000 AU LABORATOIRE CLINIQUE DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**36**

Reference [1522-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 08/05/2020

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

**37**

Reference [013/D/HGOPED/DG/DAAFJS/2020 DU 03/07/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°013/D/HGOPED/DG/DAAFJS/2020 DU 03/07/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 03/06/2020 POUR LA FOURNITURE DE REACTIFS HEMATOLOGIE XN-1000 AU LABORATOIRE CLINIQUE DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. (HGOPED).

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**38**

Reference [101/DP/F36/SAG](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRE NATIONAL N°006/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2020 DU 23 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE INFIRMERIE À LA PRISON PRINCIPALE DE BANGANGTÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE. LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NDE (AUTORITÉ CONTRACTANTE)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

**39** Reference [391/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 391/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 14 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

**40** Reference [0825-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 25 KVA POUR L'ALIMENTATION DU FORAGE À EAU DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

**41** Reference [20/DM/C/MAT/SG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE PMH DANS LA LOCALITE DE MATOMB CENTRE, COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ETS JUSTIN & VINCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**42** Reference [21/DM/C/MAT/SG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SUR L'AXE PAN-PAN, COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ETS BADEN BADEN

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**43** Reference [22/DM/C/MAT/SG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTERGRE DE LISSE, COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ETS JUSTIN & VINCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

**44** Reference [0824-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2](#) [Lire](#)

Titre/objet RAPPORTANT LES DISPOSITIONS DE LA DÉCISION N° 0619-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 DU 15 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 20 KVA POUR L'ALIMENTATION DU FORAGE À EAU DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>45</b>	<b>Reference</b> <a href="#">0100/DP/F.36/SAG/</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRE NATIONAL N°005/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2020 DU 13 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ À FEUBATH (LOT 1), CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ À TOUKOP (LOT 2), EN PROCÉDURE D'URGENCE. LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NDE (AUTORITÉ CONTRACTANTE) <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>46</b>	<b>Reference</b> <a href="#">011/DA/DG/CM-SCDP/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION D'ATTRIBUTION N°011/DA/DG/CM-SCDP/2020 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>47</b>	<b>Reference</b> <a href="#">12-2020/D/SG/C-BGTE/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AMENAGEMENT EXTERIEUR D'HOTEL DE VILLE DE BANGANGTE LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGANGTE AUTORITE CONTRACTANTE <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>48</b>	<b>Reference</b> <a href="#">22/D/DG/CM-SCDP/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°022/D/DG/CM-SCDP/2020 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>49</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/AONR/APN/CIPM/2020 DU 19 AOÛT 2020 POUR L'ETUDE D'ELABORATION DU MODELE DE SUIVI DES CONCESSIONS PORTUAIRES AU CAMEROUN. DUREE : 4 MOIS. <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>50</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/AONR/APN/CIPM/2020 DU 19 AOUT 2020 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE D'ELABORATION DE L'ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN) <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>51</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04 /AONR/APN/CIPM/2020 DU 24 AOÛT 2020 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE L'ACTUALISATION DE L'ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN) <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>52</b>	<b>Reference</b> <a href="#">013bis/AONO/C-MERI/CIPM/BEC/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°005 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DEREHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSL) DE MEFTBK. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>53</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF RECTIFICATIF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/CA/YDEIV/CIPM DU 24/07/2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DU TRONÇON DE ROUTE VISION FINANCE –MBANKOMO'ASSI FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2020, IMPUTATION N°54 27 351 01 64 11 92 2250 821. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>54</b>	<b>Reference</b> <a href="#">019/AONO/C.MERI/CIPM/2020</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°005 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UNPARC VACCINOGENE A KALLIAO DANS LA COMMUNE DE MERI DEPARTEMENT DU DIAMARE,REGION DE L'EXTREME-NORD. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>55</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009 /AONO//COM-BGA/CIPM/2020 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>56</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIFA L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2020 DU 13/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LABORATOIRE DE TECHNOLOGIE AGRO-ALIMENTAIRE DE NKOLBISSON <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

**57**

**Reference** [ADDITIF](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03 /AONR/APN/CIPM/2020 DU 24 AOÛT 2020 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE DE GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS (SIGED) A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN)

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**58**

**Reference** [ADDITIF N° 001](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N° 001 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°001 /AAOIR/BUNEC/ CIPM/2020 DU 17 AOUT 2020, SELON LA PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) ET DE SON AGENCE REGIONALE POUR LE CENTRE.

**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles

**Date de cloture** N/A

**59**

**Reference** [03/DCNO/C.MERI/CIPM/2020](#) [Lire](#)

**Titre/objet** ADDITIF N°003 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLESPRIMAIRES PUBUQUES DE U COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD(BIP 2020)

**Nature de prestation** Approvisionnements Généraux

**Date de cloture** N/A

## COMMUNE DE MOGODÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/C-MOG/CIPM/TBEC/2020 DU 11/09/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE TRONÇON GILI- KILA- LDIRI, DANS LA COMMUNE DE MOGODE, ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 30 393 03 641354 2250921

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le maire de la commune de Mogodé, Autorité Contractante et maître d'ouvrage lance pour le compte du MINADER, un Appel d'Offres National Ouvert pour **les travaux de réhabilitation de la piste agricole tronçon GILI- KILA- LDIRI, dans la commune de Mogodé, Département du Mayo Tsanaga, dans la Région de l'Extrême-Nord.**

### 2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- installation de chantier ;
- amenée et repli du matériel ;
- travaux de chaussée ;
- assainissement et ouvrage ;

### 3. Coût Prévisionnel

Coût estimatif de **Dix-huit Millions (18 000 000) de Francs CFA.**

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINADER, Exercice 2020, **Ligne : 54 30 393 03 641354 2250921**, pour un coût estimatif de **Dix-huit Millions (18 000 000) de Francs CFA.**

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de commune de Mogodé.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat particulier de monsieur le Maire de commune de Mogodé dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Vingt Cinq Mille (25 000) francs CFA** auprès de la Recette Municipale de Mogodé.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **(06) copies** marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de commune de Mogodé, au plus tard le **02/10/2020 à 10 Heures**, heure locale et devra porter la mention:

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 017/AONO/C-MOG/CIPM/TBEC/2020 DU 11/09/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE TRONÇON GILI- KILA- LDIRI, DANS LA COMMUNE DE MOGODE, ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT** : Budget d'investissement public du MINSANTE, Exercice 2020.

**IMPUTATION POUR CHAQUE LOT** : 54 27 351 01 641354 2222 821

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

***Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.***

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **360 000 CFA (trois soixante Mille francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **360 000 CFA (trois soixante Mille francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps. Le 02/10/2020 à 11 heures** précises dans la salle des délibérations de la commune de Mogodé en présence des soumissionnaires.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2<sup>e</sup> étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3<sup>e</sup> étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

### 13.1- Critères éliminatoires

#### 13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes 48 heures après ouverture des plis ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence de la caution de soumission.

#### 13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Travaux de route au cours des trois (03) dernières années inférieur à **Vingt millions (20 000 000) de Francs CFA** ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier des travaux de route;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à **70%** critères essentiels ;

g) Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché antérieur.

### 13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste.

### 13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **55 critères** essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;

### 15. Attribution

c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;

Le Maire de la Commune de Mogodé, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres ;

### 16. Durée Validité des Offres

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès du service technique de la commune de Mogodé ou à la Délégation Départementale de la Santé Publique du Mayo-Tsanaga à Mokolo.

MOGODE le 11 Septembre 2020

Le MAIRE

**YAMA GILBERT**

# COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AAONO/CUM/CIPM/2020 DU 16/09/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE L'ELECTRIFICATION DE CERTAINS AXES DANS LA VILLE DE MAROUA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MAROUA EXERCICE 2020**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/D  
**IMPUTATION**  
 220 150

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la ville de Maroua lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de l'éclairage public et l'électrification de certains axes dans la ville de Maroua, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-nord.

## 2. Consistance des prestations

LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT	DELAI	CONSISTANCE DES TRAVAUX
01	Réhabilitation de l'éclairage public du carrefour PARRA-SODECOTON vers le pont vert	80 000 000	02 mois	-installation de chantier ;  -Poteaux et luminaires ;  -Prestations diverses.
02	Réhabilitation de l'électricité de l'axe Carrefour abattoir – Prison Centrale	30 000 000	02 mois	-Installation de chantier:  -Pose des câbles ;  -Poteaux et luminaires ;  -Prestations diverses.
03	Electrification de l'axe May Borno - Mosquée Lamido	30 000 000	02 mois	-installation de chantier ;  -Pose des câbles ;  -Poteaux et luminaires ;  -Prestations diverses.

04	Electrification de l'axe Marché abattoir - Mairie Maroua 2	20 000 000	02 mois	-Installation de chantier ;  -Pose des câbles ;  -Poteaux et luminaires ;  -Prestations diverses.
05	Eclairage de l'axe Entrée-Est Gare routière - Loumel gagné jusqu'à l'intersection route cimetière Doursoungo	30 000 000	02 mois	-installation de chantier ;  -Pose des câbles ;  -Poteaux et luminaires ;  -Prestations diverses.
06	Eclairage axe ENIEG - Carrefour Avenue des Banques	13 000 000	02 mois	-Installation de chantier ;  -Pose des câbles ;  -Poteaux et luminaires ;  -Prestations diverses.

### 3. Cout Prévisionnel

**DEUX CENT TROIS MILLIONS (203 000 000) F CFA**

### 4. Allotissement

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de **deux (02) lots**

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine électricité. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Maroua Exercice 2020, chapitre 220 150 pour un coût prévisionnel de :

LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT
01	Réhabilitation de l'éclairage public du carrefour PARRA SODECOTON vers le pont vert	80 000 000
02	Réhabilitation de l'électricité de l'axe Carrefour abattoir-Prison Centrale	30 000 000
03	Electrification de l'axe May Borno - Mosquée Lamido	

30 000 000

04	Electrification de l'axe Marché abattoir-Mairie Maroua 2	20 000 000
05	Eclairage de l'axe Entrée-Est Gare routière-Loumel gagné jusqu'à l'intersection route cimetière Doursoungo	30 000 000
06	Eclairage axe ENIEG - Carrefour Avenue des Banques	13 000 000

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables: à la Communauté Urbaine de Maroua, Secrétariat du Maire de la ville, sis à l'Hôtel de Ville. (Quartier Pitoaré). Tél/Fax : 222 29 1093, Maroua.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Communauté Urbaine de Maroua, (Quartier Pitoaré), Tél/Fax 222 29 1093, Maroua, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cent Mille Francs (100 000) francs CFA** auprès du Receveur Municipal de la Communauté Urbaine de Maroua.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Communauté Urbaine de Maroua. (Quartier Pitoaré), Tél/Fax : 222 29 10 93, Maroua. au plus tard le **05/10/2020 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0004/AAONO/CUM/CIPM/2020 DU 16/09/2020  
 POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ET DE L'ELECTRIFICATION DE  
 CERTAINS AXES DANS LA VILLE DE MAROUA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.  
 EN PROCEDURE D'URGENCE  
 FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE MARQUA  
 EXERCICE 2020**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **deux (02) mois** calendaires pour chaque lot. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe), établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres, des montants en francs CFA contenus dans le tableau ci-dessous. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT	CAUTION
01	Réhabilitation de l'éclairage public du carrefour PARRA-SODECOTON vers le pont vert	80 000 000	1 600 000
02	Réhabilitation de l'électricité de l'axe Carrefour abattoir – Prison Centrale	30 000 000	600 000

03	Electrification de l'axe May Borno - Mosquée Lamido	30 000 000	600 000
04	Electrification de l'axe Marché abattoir - Mairie Maroua 2	20 000 000	400 000
05	Eclairage de l'axe Entrée-Est Gare routière - Loumel gagné jusqu'à l'intersection route cimetière Doursoungo	30 000 000	600 000
06	Eclairage axe ENIEG - Carrefour Avenue des Banques	13 000 000	260 000

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps, le 05/10/2020 à 11 heures précises** dans la salle des délibérations de la Communauté Urbaine de Maroua, sise à l'Hôtel de Ville, (quartier Pitoaré), Tél/Fax : 222 2910 93, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

## 14. Critères d'évaluation

### 13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

#### 13.1. Critères éliminatoires

##### 13.1.1. Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- g) Pièces non conforme.

##### 13.1.2. Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les bâtiments et travaux publics (BTP) au cours des trois dernières années inférieures à Cinquante millions (50 000 000) de francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de routes et de bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à **trente-un (31) critères essentiels** sur **quarante-trois (43)**
- g) Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années ;
- h) Ayant un chantier en cours.

##### 13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

#### 13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **43 critères essentiels** conformément à la grille d'évaluation. Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

N°	DESCRIPTION	NOMBRE DE POINTS
----	-------------	------------------

A	Présentation générale de l'offre	02
B	Les références de l'entreprise	02
C	Le personnel d'encadrement	16
D	Disponibilité du matériel	08
E	Propositions techniques	11
F	Méthodologie d'exécution des travaux	11
G	Capacité préfinancement	04
<b>TOTAL</b>		<b>43</b>

**15. Attribution**

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

**16. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

**17. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Communauté Urbaine de Maroua sise à l'Hôtel de Ville, (quartier Pitoaré), Tél/Fax : 222 29 10 93. Maroua.

MAROUA le 16 Septembre 2020

Le MAIRE

**SALI BABANI**

# PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/K25/SAEF/CDPMP DU 16/09/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DU CETIC DE KARTOUA DANS L'ARRONDISSEMENT DE VELE, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BIP DU MINEPAT, EXERCICE 2018**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
5294709071100002209

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget du Ministère de l'économie et de la planification et de l'aménagement du territoire, le préfet du Département du Mayo-Danay lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'électrification du CETIC DE KARTOUA dans l'arrondissement de VELE, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les corps d'état prévu dans le cadre du devis quantitatif et estimatif du projet d'électrification du CETIC DE KARTOUA

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quinze millions quatre-vingt mille quatre cent soixante dix-huit (15 080 478) francs CFA**

## 4. Allotissement

Les présents travaux sont constitués en un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux d'électrification et ayant réalisé au cours des trois années précédentes des travaux d'électrification dans les délais prescrits

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Economie et de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire n°**5294709071100002209**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **préfecture de Yagoua BP : 65** dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **préfecture de Yagoua BP\_65\_ Tél : 697831440**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt mille FCFA [ **20 000 FCFA**], payable au Trésor public contre quittance (Recette des finances de Yagoua).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **préfecture de Yagoua**, au plus tard le **\_05/10/2020** à 14 heures et devra porter la mention :

**“Avis d’Appel d’Offres National Ouvert**

**N°020/ AONO/K25/SAEF/CDPMP \_16 /\_09 \_/ 2020\_**

**Pour les travaux d’électrification du CETIC de KARTOUA, Arrondissement de VELE, Département du Mayo-Danay, Région de L’Extrême-Nord**

**A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement”**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d’Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d’offres est de trois (3) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d’un montant de trois cent un mil six cent dix (301 610 FCFA) de francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l’Appel d’Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l’Avis d’Appel d’Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d’Appel d’Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l’absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d’assurance agréées par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L’ouverture des plis se fera en un temps. L’ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **\_05/10/2020** à 15 heures par la Commission départementale de Passation des Marchés à la **Préfecture de Yagoua** sise à la Préfecture de Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d’ouverture ou s’y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- Le non-respect de 3/4 critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,

### 1. 1. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels.

## 15. Attribution

Sera attributaire du Marché le Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la moins-disante** et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres, présentant une expérience avérée dans le domaine. En outre ce soumissionnaire doit avoir achevé dans les délais l'exécution des travaux d'électrification au cours des deux dernières années.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **préfecture de Yagoua**  
**BP: \_\_65 Tél : \_697831440**

YAGOUA le 16 Septembre 2020

Le PRÉFET

**MALIKI OUMARA**

# PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

**N°021/AONO/MINEPAT/REN/DMD/PY/CDPMMDDU 16/9/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA  
PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DE VILLAGE DROUMKA DANS  
L'ARRONDISSEMENT DE YAGOUA, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD  
FINANCEMENT : BIP DU MINEPAT, EXERCICE 2020**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 94 70907 110000 22 48 337

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget du Ministère de l'économie et de la planification et de l'aménagement du territoire, le préfet du Département du Mayo-Danay lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la prise en charge des travaux d'électrification de village Droumka dans l'arrondissement de YAGOUA, Commune de YAGOUA, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les corps d'état prévu dans le cadre du devis quantitatif et estimatif du projet d'électrification de village Droumka

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Dix millions quatre cent six mille six cent soixante-cinq (10 406 665) francs CFA**

## 4. Allotissement

Les présents travaux sont constitués en un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux d'électrification et ayant réalisé au cours des trois années précédentes des travaux d'électrification dans les délais prescrits.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'économie et de la planification et de l'aménagement du territoire de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire n°**54 94 70907 110000 22 48 337**

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **préfecture de yagoua** BP : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **préfecture de yagoua** BP \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 20 000[vingt mille] francs CFA, payable au Trésor public contre quittance.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **préfecture de yagoua**, au plus tard le 5/09/2020 à 14 heures et devra porter la mention :

**“Avis d’Appel d’Offres National Ouvert**

**N°021/AONO/MINEPAT/REN/DMD/PY/CDPMMD/2020 du 16/9/2020**

**Pour la prise en charge des travaux d’électrification de village Droumka, arrondissement de Yagoua ,  
Département du Mayo-Danay, Région de L’Extrême-Nord**

**A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement”**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d’Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d’offres est de trois (3) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d’un montant de cinq cent mille (500 000) de francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l’Appel d’Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l’Avis d’Appel d’Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d’Appel d’Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l’absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L’ouverture des plis se fera en un temps. L’ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 5/10/2020 à 15 heures par la Commission interne de Passation des Marchés à la **préfecture de yagoua** sise à yagoua

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d’ouverture ou s’y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- Le non-respect de 3/4 critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,

### 1. 1. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;

Matériels

## 15. Attribution

Sera attributaire du Marché le Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la moins-disante** et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres, présentant une expérience avérée dans le domaine. En outre ce soumissionnaire doit avoir achevé dans les délais l'exécution des travaux d'électrification au cours des deux dernières années.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **préfecture de yagoua**  
BP: \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_

YAGOUA le 16 Septembre 2020

Le PRÉFET

**MALIKI OUMARA**

## COMMUNE DE MÉRI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/C-MERI/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020  
EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LESTRAVAUXDE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ A BÉTAIL  
MODERNE A MAMBANG DANS LA COMMUNE DE MERL.DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGIONDE  
L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BIP MINEPIA, EXERCICE 2020,AUTORISATION DE DEPENSE : IV  
04596IMPUTATION : 54 31 406 08 641350 2226**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
54 31 406 08 641350 2226

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la COMMUNE DE MERI, Maître d'Ouvrage Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un marché à détail moderne à Mambang, Arrondissement de MERI. Département du DIAMARE.

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries-élévations ;
- La charpente-couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La plomberie et les sanitaires;
- L'électricité ;
- Le revêtement-peinture ;
- ...etc.

### 3. Cout Prévisionnel

Trente millions **(30 000 000) F CFA.**

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2020 transféré à la Commune, pour un montant TTC de **30 000 000 F CFA.**

### 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jour et heures ouvrables au secrétariat général de la COMMUNE DE MERI.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat de la COMMUNE DE MERI. dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** auprès de la Recette municipale de la COMMUNE DE MERI.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre-récépissé sous plis fermé, auprès de la COMMUNE DE MERI, au plus tard le **07 OCTOBRE 2020 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
**N°020/AONO/C-MERI/CIPM/2020 DU 16 SEPTEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES**  
**TRAVAUX**  
**DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ A BETAIL MODERNE A MAMBANG DANS LA COMMUNE DE MERI,**  
**DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD**  
**FINANCEMENT : BIP MINEPIA, Exercice 2020,**  
**AUTORISATION DE DEPENSE : IV 04596**  
**IMPUTATION : 54 31 406 08 641350 2226**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

**Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Six cent mille (600 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 07 OCTOBRE 2020 à 11 heures précises** dans la salle de réunion de la COMMUNE DE MERI. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### 13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

#### 13.1. Critères éliminatoires

##### 13.1.1. Pièces administratives

- a) Absence de la caution ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

##### 13.1.2. Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Offre sans chef de chantier ;
- d) Offre sans solvabilité ;
- e) Figurer sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- f) Non satisfaction, au moins, à **vingt-sept (27) critères essentiels sur trente-huit (38)** ;
- g) N'avoir pas les réalisations dans les travaux similaires durant les trois années ;
- h) N'avoir pas exécuté au moins un chantier de bâtiment d'au moins trente millions au cours de trois dernières années

##### 13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

#### 13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **38 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **05 critères**.

## 15. Attribution

Le Maire de la COMMUNE DE MERI, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables

MAROUA le 16 Septembre 2020

Le MAIRE

**EL HADJ HAMAWA WASSILI**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINEPAT/FC-CSPM/-2020 DU 28 AOÛT 2020  
POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DU  
MINEPAT DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE  
DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA REGION DU NORDFINANCEMENT : FONDS  
COMMUN PROGRAMME SECTORIEL FORET ENVIRONNEMENTIMPUTATION : 6.1.1.1.4**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , FC-PSFE  
**IMPUTATION**  
6.1.1.1.4

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Développement Durable de la Région du Nord, le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture en procédure du matériel roulant.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'offres comprennent la fourniture en un lot unique de deux (02) véhicules pick-up 4x4 double cabine.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **cinquante-neuf millions six cent vingt-cinq mille (59 625 000) de FCFA toutes taxes comprises..**

## 4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les concessionnaires automobiles installés au Cameroun et remplissant les conditions d'accès à la commande publique.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Fonds Commun Programme Sectoriel Forêt et Environnement (FC-PSFE), exercice 2020 sous l'imputation budgétaire 6.1.1.1.4

## 6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrées au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, situé au rez-de-chaussée de l'immeuble Rose-MINEPAT, porte 005.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction des Affaires Générales, Services des Marchés Publics, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble Rose-MINEPAT, porte 005, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille **(75 000) Francs CFA**, payable au Trésor Public.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marquée comme tel, devra parvenir au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire sis au rez-de-chaussée de l'Immeuble Rose-MINEPAT, porte 005, au plus tard **le 30 SEPT 2020 à 13 heures précises** et devra porter la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINEPAT/CSPM/FC-PSFE/2020 DU 28 AOÛT 2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DU MINEPAT DANS LE CADRE DE L'ELABORATION DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE DE LA REGION DU NORD  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des véhicules objet du présent appel d'offres est de quarante-cinq (45) jours.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant d'un million (1 000 000) de francs CFA.

Ces cautions doivent être valables pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres et être en cours de validité.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 30 SEPT 2020 à 14 heures précises dans la salle de réunions de la Coordination du Fonds Commun du Programme Sectoriel Forêt-Environnement, sise au 2ème étage du bâtiment abritant les services de la Délégation Régionale du Centre du Ministère des Forêts et de la Faune à Yaoundé, en présence des soumissionnaires, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés au titre du Fonds Commun du Programme Sectoriel Forêt-Environnement.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- l'absence de la caution de soumission ;
- l'absence ou la non-conformité d'une des pièces administratives exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) après le délai de 48h;
- les fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture, notamment : la cylindrée, l'empattement, le rayon de braquage et la garde au sol ;
- La note (caractéristiques techniques des véhicules) inférieure à 80 % ;
- La note (critères essentiels) inférieure à 80 % ;
- L'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant.

Critères essentiels

- La description du service après-vente ;
- La disponibilité des pièces de rechange ;
- La qualification et l'expérience du personnel technique ;
- Les références similaires au cours des trois (03) dernières années ;
- La garantie.

## 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais et remises proposées.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Appel d'Offres peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables, au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, sis au rez-de-chaussée de l'Immeuble Rose-MINEPAT, porte 005, ou auprès de la Cellule des Etudes et des Schémas d'Aménagement (1er étage de l'Immeuble Rose MINEPAT, Porte 135, Tél : 222 23 44 05).

YAOUNDE le 28 Aout 2020

Le MINISTRE

**ALAMINE OUSMANE MEY**

# VILLE DE YAOUNDE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°95/AONR/VY/CIPM/2020 DU 11/09/2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE  
REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE  
YAOUNDE FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE YAOUNDÉ, EXERCICE 2020 ET  
SUIVANT- COMPTE D'ENTRETIEN DE VOIRIE**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la ville de Yaoundé lance un appel d'offres national, restreint en procédure d'urgence, pour la Maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation et d'entretien des feux tricolores dans la ville de Yaoundé.

Les carrefours concernés sont les suivants :

- 01 Place AHMADOU AHIDJO avec extension Centre Culturel Français ;
- 02 Chapelle NSIMEYONG ;
- 03 Carrefour TONGOLO ;
- 04 Carrefour VALLEE NLONGKAK ;
- 05 Carrefour EKOUNOU ;
- 06 Carrefour de la PLACE ELIG-ESSONO (avenue Mvog-Fouda ADA) ;
- 07 Carrefour Avenue Germaine ;
- 08 Carrefour Ecole de Police ;
- 09 Carrefour ELIG-EDZOA ;
- 10 Carrefour BATA Nlongkak ;
- 11 Carrefour de la PREFECTURE ;
- 12 Carrefour WARDA ;
- 13 Carrefour DES BRASSERIES ;
- 14 Carrefours OLEZOA et 3 STATUES ;
- 15 Carrefour de la SOUS-PREFECTURE TSINGA ;
- 16 Carrefour FLAMENCO ;
- 17 Carrefour MOKOLO FEBE (NANA TCHAKOUNTE) ;
- 18 Carrefour MADAGASCAR ;
- 19 Carrefour EMIA ;
- 20 Carrefour SAPEURS MOKOLO ;
- 21 Carrefour TOTAL Melen ;
- 22 Carrefour Entrée CITE-VERTE- MATGENIE ;
- 23 Carrefour MEEC ;
- 24 Carrefour ACCACIAS ;
- 25 Carrefour OBILI ;
- 26 Carrefour tam-tam weekend.
- 27 Carrefour Régie
- 28 Carrefour Mvog-Mbi

## 2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

**Mission 1 - EXE** : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution qui auront été faites par l'entreprise ;

**Mission 2 – DET- OPC** : Direction de l'exécution des contrats de travaux, ordonnancement, le pilotage et la coordination des chantiers ;

**Mission 3 - AOR** : Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations suite aux études est de trente-cinq millions (35 000 000) francs CFA TTC.

#### 4. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique.

#### 5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres national est restreinte aux bureaux d'études ci-après présélectionnés à la suite de l'appel à manifestation d'intérêt N° 288/AM/VY2019 du 04 décembre 2019 pour la maîtrise d'œuvre des projets de voiries et réseau divers, la maîtrise d'œuvre des projet d'urbanisme et de bâtiments, la maîtrise d'œuvre des projets d'assainissement, d'éclairage public, des feux tricolores et des espaces verts et pour la maîtrise d'œuvre des projet informatiques, géomatiques et de communication pour le compte de la Communauté Urbaine de Yaoundé au titre de l'exercice 2020.

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	LE COMPETING	BP : 7214 TEL : 222 21 59 88
2.	ECTA BTP	BP 785 Yaoundé Tél. 22 22 00 87
3	SOLARHYDROWATT	BP : 7 048 Yaoundé Tel 699 41 60 02 solarhydrowatt@gmail.com

#### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Yaoundé, exercice 2020 et suivants, compte d'entretien de voirie.

#### 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Mairie de la Ville de Yaoundé, bâtiment principal de l'Hôtel de ville, 2ème étage, porte 002 dès publication du présent avis.

#### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cellule des Marchés Publics de la Mairie de la Ville de Yaoundé, bâtiment principal de l'Hôtel de ville, 2ème étage, porte 002, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs FCFA payable au Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 des agences BICEC.

#### 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français et en sept (7) exemplaires dont un (1) original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés Publics de la Mairie de la Ville de Yaoundé, bâtiment principal de l'Hôtel de ville, 2ème étage, porte 002 au plus tard le **20/10/2020** à 13 heures et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°95/AONR/VY/CIPM/2020 DU11/09/2020**

**POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE YAOUNDE**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

#### 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage est celui des travaux proprement dits.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA établie par un Organisme financier agréé par le Ministre des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Dès publication du présent avis au journal de marchés ou dans Cameroun Tribune.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres devront respecter le mode de séparation des offres administrative, technique et financière.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations de la Note d'information aux consultants (Données Particulières).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps. L'ouverture des offres aura lieu le **20/10/2020** à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Mairie de la ville de Yaoundé dans la salle de réunion du bâtiment annexe de l'Hôtel de ville de Yaoundé, rez de chaussée, porte 021.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter chacun par une personne dûment mandatée de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise.

Seuls les soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de la première étape seront invités à l'ouverture des offres financières.

## 14. Critères d'évaluation

### **Critères éliminatoires**

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- b) Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- c) Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification aux soumissionnaires;
- d) Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des (trois) 3 dernières années ;
- e) note technique inférieure à 50 points/70;
- f) présence d'informations financières dans l'offre administrative ou technique.

### **Critères essentiels**

- a) expérience du bureau d'études,..... 10 points ;
- b) méthodologie proposée et son adéquation avec les termes de référence, 10 points ;
- c) qualification et compétence des experts,..... 50 points ;

Total : 70 points.

Les offres dont la note de la proposition technique sera inférieure à 50 points sur 70 seront éliminées.

– Offres financières..... 30 points.

La note financière sera calculée de la façon suivante :

Note financière= 30x Montant de la proposition dont le prix est le plus bas.

Montant de l'offre considérée

Note finale= note technique + note financière.

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre sera évaluée la mieux disante par combinaison des critères techniques et financiers.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Mairie de la Ville de Yaoundé, porte 002, bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé.

**N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au 1517.**

*YAOUNDE le 11 Septembre 2020*

*Le MAIRE*

***MESSI ATANGANA Luc***

# COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/CUD/CIPM/2020 DU 16/09/2020 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENTS : BUDGET CUD – EXERCICES 2020**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
610 100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité contractante, lance un avis d'Appel d'offres National Ouvert, pour l'acquisition des fournitures de bureau à la Communauté Urbaine de Douala.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la livraison des fournitures de bureau à la Communauté Urbaine de Douala : rames de papiers, stylos, crayons, gommes, surligneur, marqueur, attaches-lettres, Agrafeuses, correctors, etc.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **cinquante millions (50 000 000) Francs CFA TTC**.

## 4. Allotissement

Les fournitures sont constituées d'un seul lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises locales de droit Camerounais.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercices **2020** sur la ligne d'imputation n° **610 100**.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après :

Communauté Urbaine de Douala  
**Direction des Services Généraux et du Patrimoine**  
620, Rue du Gouverneur Carras – 2<sup>e</sup> étage Immeuble NSIA, Bonanjo  
BP 43 Douala – Cameroun; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax: (237) 233 426 950.  
Site Internet : [www.douala.cm](http://www.douala.cm)  
E-mail : [villededouala@tud.com](mailto:villededouala@tud.com)

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Sous-direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620, Rue du Gouverneur Carras – 2<sup>e</sup> étage Immeuble NSIA Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 33598800001 – 89 ouvert auprès des Agences BICEC des chefs lieux de Régions et dans les Villes de Limbé et Dschang. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Sous-direction de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 620, Rue du Gouverneur Carras – 2<sup>e</sup> étage Immeuble NSIA, à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **08/10/2020 à 12 heure locale** et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°013/AONO/CUD/CIPM/2020 DU 16/09/2020**

**RELATIF A L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA EN  
PROCEDURE D'URGENCE**

*« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour les prestations objet du présent appel d'offres est de **vingt-trois (23) jours** à compter de la date de notification.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **un million (1 000 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives, les offres techniques et financières aura lieu le **08/10/2020 à 13 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1<sup>er</sup> à Bonanjo.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

## 14. Critères d'évaluation

### *Critères éliminatoires*

Ces critères entraînent le rejet de l'offre du soumissionnaire :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;
- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif;
- Fausses déclarations ou falsifications de pièces ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Non satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels ;
- Présence dans le répertoire des entreprises défailtantes publiées par le MINMAP.
- Absence de l'Attestation de déclaration sur l'honneur du non abandon d'un marché public au cours des trois(03) dernières années;
- Absence de deux références en livraison des fournitures de bureau ou consommables bureautiques d'un montant minimal de **20 000 000 FCFA** réalisé au cours des deux dernières années.

### *Critères essentiels*

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'affaires Oui/Non;
- Références du soumissionnaire Oui/Non;
- Preuve d'acceptation des conditions du contrat Oui/Non.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Sous-direction de la Passation des Marchés Publics 620, Rue du Gouverneur Carras – 2<sup>e</sup> étage Immeuble NSIA à Bonanjo BP : 43 Douala – Cameroun ; Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

### **Dénonciation en cas de corruption**

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un « SMS » aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.

DOUALA le 16 Septembre 2020

Le MAIRE

**MBASSA NDINE Roger**

# PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 17/09/2020 POUR LA CONSTRUCTION, L'AMENAGEMENT ET LA RENOVATION DES RESEAUX D'EAU DANS LE DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORALLOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU COLLEGE SAINT PIE X, ARRONDISSEMENT D'EDEA 1LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE NDJAM VILLAGE KIKOT 2 ARRONDISSEMENT DE NYANONFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)ADMINISTRATION BÉNÉFICIAIRE : DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE MINEPAT DE LA SANAGA MARITIME**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 94 709 07 110000 2246

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2020, le Préfet de la Sanaga Maritime, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction, l'aménagement et la rénovation des réseaux d'eau dans le département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, LOT 1 et LOT 2

## 2. Consistance des prestations

### LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE AU

#### COLLEGE SAINT PIE X, ARRONDISSEMENT D'EDEA 1

Les travaux comprennent principalement les opérations suivantes :

- Mobilisation
- Travaux sur le forage
- Exhaure
- Alimentation électrique
- Canalisations/borne fontaine
- Stockage
- Enclos grillagé
- Gestion

### LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE

#### HUMAINE DANS LA LOCALITE DE NDJAM VILLAGE KIKOT 2 ARRONDISSEMENT

#### DE NYANON

- La réalisation des études géophysiques et d'implantation;
- L'exécution des travaux du forage ;
- L'équipement du forage ;
- Les essais de pompage
- La pose de la pompe à motricité humaine ;
- La construction de la superstructure;
- L'analyse de l'eau;
- La désinfection des forages ;
- La formation du comité de gestion

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt six millions neuf cents quarante deux mille treize (26 942 013) FCFA.

Soit

N°	Désignation des dépenses	Montant
01	Travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable au collège Saint Pie X, arrondissement d'Edéa 1	18 442 013
02	Travaux de construction d'un forage équipé de pompe a Motricité Humaine dans la localité de NDJAM du village KIKOT 2 arrondissement de NYANON	8 500 000
<b>TOTAL</b>		<b>26 942 013</b>

## 4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en deux lots liés.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières. La participation des entreprises sous forme de groupement ou sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2020 pour une prévision budgétaire de vingt six millions neuf cents quarante deux mille treize (**26 942 013**) FCFA sur la ligne d'imputation budgétaire **54 94 709 07 110000 2246**

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la préfecture d'Edéa et à la Délégation Départementale du MINEPAT de la Sanaga Maritime.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Préfecture d'Edéa, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de trente-cinq mille (**35 000**) Francs FCFA payable à la Recette des finances d'Edéa.

## 9. Remises des offres

Le soumissionnaire doit produire son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour les volumes techniques et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel indiquées dans RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT  
EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°011/AONO/C18/CDPM/2020 DU 17/09/2020  
POUR LA CONSTRUCTION, L'AMENAGEMENT ET LA RENOVATION DES RESEAUX D'EAU DANS LE  
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL  
LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI  
ADDUCTION D'EAU POTABLE AU COLLEGE SAINT PIE X, ARRONDISSEMENT D'EDEA 1  
LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA  
LOCALITE DE NDJAM, VILLAGE KIKOT 2  
ARRONDISSEMENT DE NYANON  
'A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT'**

- Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au plus tard le **14/10/2020 à 11 heures** précises.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant égal à 2% du coût prévisionnel du marché soit :

N°	Désignation	Montant de la caution (en FCFA)
01	Travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable au collège Saint Pie X, arrondissement d'Edéa 1	368 840

02	Travaux de construction d'un forage équipé de pompe a Motricité Humaine dans la localité de NDJAM du village KIKOT 2 arrondissement de NYANON	170 000
<b>TOTAL</b>		<b>538 840</b>

Valable pendant 90 jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par les services émetteurs à la loi ou la réglementation.

Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle de conférence de la préfecture (Salle Administrative), **le 14/10/2020 à 12 heures**, heure locale, par la Commission départementale de Passation des Marchés de la Saïré en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celle des offres financières et de tous les éléments cités.

Une copie complète et intégrale de chaque Offre doit être remise à l'Autorité Contractante, à la diligence du Président de la Commission Départementale de Passation des marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles, et au plus tard dans les mêmes délais que ceux de leur transmission à la sous-commission d'analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels

### Les critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission
- La note technique inférieure à 75% des sous critères
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité au modèle de soumission
- Absence d'un sous-pli ou sous paquet
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisé dans un délai de 48 h après ouverture des plis
- Absence d'un Prix Unitaire quantifié
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de chantier, de non exclusion et de non défaillance dans les trois

### Les critères essentiels :

1. Présentation générale de l'offre
2. Références de l'entreprise
3. Capacités techniques (Moyens humains et matériels)
4. Méthodologie d'exécution et plan de travail
5. Capacité financière

### Qualification technique :

La qualification technique s'obtiendra après satisfaction d'au moins 75% des sous critères essentiels sus-listé (voir grille d'évaluation)

Les sous critères 1 et 2 seront validés après satisfaction de 100% des oui de leurs sous critères

## 15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, techniquement, et financièrement et évaluée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de trois (03) mois à compter de la date limite pour la réception

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la préfecture d'Edéa, dès publication de l'avis.

### Lutte anti-corrupcion

Pour toute tentative ou acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 748 748

EDEA le 1

ABO

# PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 17/09/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION PARTIELLE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL, DEPARTEMENT DE LA SANAGA -MARITIME, REGION DU LITTORAL**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 30 391 05 330003 6168 928

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Préfet du Département de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural dans le Département de la SANAGA-MARITIME, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les **travaux de Réhabilitation Partielle de la Délégation Départementale de L'Agriculture et du Développement rural, département de la Sanaga-Maritime, région du littoral. FINANCEMENT : DELEGATION PONCTUELLE 2020.**

## 2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les **travaux de Réhabilitation Partielle de la Délégation Départementale de L'Agriculture et du Développement rural, département de la Sanaga-Maritime, Région du Littoral.**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- TRAVAUX PREPARATOIRES;
- MACONNERIE POUR SUPERSTRUCTURE ;
- PEINTURE REVETEMENT;
- ELECTRICITE ;
- PLOMBERIE SANITAIRE ;
- VRD ET DIVERS.

## 3. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

## 4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020 en Ressources transférées à la Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	travaux de Réhabilitation Partielle de la Délégation Départementale de L'Agriculture et du Développement rural	10 000 000 (Dix Millions) francs CFA.	54 30 391 05 330003 6168 928

## 5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Maître d'Ouvrage ou de l'EDEA.

## 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Administratif de Passation des Marchés de la Préfecture d'EDEA, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la commune de D'Edéa II d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier à la somme de **25 000 (vingt Cinq mille) Francs CFA**. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale et E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

## 7. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront repartis en trois volumes ci-après, placés sous enveloppe simple dont ;

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppe A, B, C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant la mention de l'appel d'offre en cause.

Les différents pièces de chaque offre seront numérotés dans l'ordre du DAO et séparés par des intercalaires de couleur identique à la couleur de l'enveloppe blanche.

### Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées, devra parvenir à la Préfecture d'EDEA, au plus tard le **14/10/2020 (date de dépôt des offres) à 11 heures**, heure locale et devra porter :

**N° 012/AONO/C18/CDPM-SM/2020 DU 17/09/2020  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION PARTIELLE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EAU ET DU DEVELOPPEMENT RURAL, DEPARTEMENT DE LA SANAGA -MARITIME, REGION DU LITTORAL  
. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT .**

## 8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 30 jours à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire de (garantie bancaire de soumission), établi selon le mode prévu au Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurances, agréé par le Ministère des Finances et d'un montant égal à : **400 000 (Quatre Cent mille) francs CFA**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de Trois (03) mois avant la date de dépôt des offres. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires qui n'ont pas été retenus. Dans le-cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après la signature du contrat de cautionnement définitif.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, pour un montant de **(Quatre Cent mille) francs CFA.**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant toute la durée au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entachent l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **14/10/2020** à **10h00 précises**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de la Préfecture d'Edouard Belinga. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix ou par un avocat ayant une connaissance parfaite de ses offres.

## 12. Critères d'évaluation

### Les critères éliminatoires

IL s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission
- La note technique inférieure à 75% des sous critères
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité au modèle de soumission
- Absence d'un sous pli ou sous paquet
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 h après ouverture des plis
- Absence d'un Prix Unitaire quantifié
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de chantier, de non exclusion et de non défaillance dans les trois (03) mois précédant la date limite de soumission.

### Les critères essentiels

1. Présentation générale de l'offre
2. Références de l'entreprise
3. Capacités techniques (Moyens humains et matériels)
4. Méthodologie d'exécution et plan de travail
5. Capacité financière

## 13. Attribution

**Au** terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, ayant le meilleur prix technique, et financièrement et évaluée la moins disante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de trois (03) mois à compter de la date limite pour la réception des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, au Service Administratif de Passation des Marchés, Tél : 693524342 (Chef de service).

### **Numéros verts :**

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (1608) gratuits peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 699 370 748.



## COMMUNE DE MOGODÉ

**DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/C.MOG/CIPM/2019 DU 11/09/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DEVANTURE DU LAMIDAT DE MOGODE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
54 14 181 02 641354 2220 526

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du ministère des arts et de la culture de l'exercice 2020, Monsieur le **Maire de la commune de Mogodé**, Autorité Contractante et Maître d'ouvrage lance, un avis de consultation pour **les travaux de la réhabilitation de la devanture du lamidat de Mogodé, département du Mayo-Tsanaga, région de l'Extrême-Nord.**

### 2. Consistance des prestations

N/D

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de cinq millions (5 000.000) Francs CFA

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant de la compétence en la matière.

### 6. Financement

La prestation objet de la présente demande de cotation est financée par le **Budget d'investissement Public du ministère des arts et de la culture, exercice 2020,**

**Imputation : 54 14 181 02 641354 2220 526**

### 7. Consultation du Dossier

N/D

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu auprès du **Service Technique** de la commune de Mogodé, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **dix mille (10 000) francs CFA**, payable **auprès de la Recette Municipale de Mogodé.**

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du **Service Technique** de la commune de Mogodé au plus tard le **02/10/2020 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

### DEMANDE DE COTATION

**N° 004/DC/C.MOG/CIPM/AG/2020 DU 11/09/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DEVANTURE DU LAMIDAT DE MOGODE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

**« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour l'exécution objet de la présente demande de cotation est de (02) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant **cent mille (100.000) francs CFA**.

Cette caution sera établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°8 de la présente Demande de Cotation.

Elle entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30<sup>ème</sup>) jour inclus après le délai de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

N/D

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps, et aura lieu le **02/10/2020 11 heures** précises dans la salle des délibérations de la commune de Mogodé, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **deux (02) étapes** :

**1<sup>ère</sup> étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

**2<sup>ème</sup> étape** : Vérification des offres financières des prestataires dont les offres ont été reconnues administrativement conformes.

**Les critères d'évaluation des offres sont les suivantes :**

### 11.1- Critères éliminatoires

#### 11.1.1- Pièces administratives

- a) Dossier incomplet 24 heures après l'ouverture des plis. ;
- b) Pièce falsifiée;
- c) Fausse déclaration,
- d) Absence de caution de soumission ;

#### 11.1.3- Offre financière

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

## 15. Attribution

N/D

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du secrétariat particulier de monsieur le Maire de la commune de Mogodé.

*MOGODE le 11 Septembre 2020*

*Le MAIRE*

**YAMA GILBERT**

## COMMUNE DE MAROUA 3

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°02/DDC/CA-MRA III/CIPM/2020 DU 14/09/2020  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UN ABATTOIR À KONGOLA SAID  
SAIDCOMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III. FINANCEMENT : PNDP (FED)**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

T RAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'ÉQUIPEMENT D'UN ABATTOIR À KONGOLA SAID  
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III.

### 2. Consistance des prestations

N/D

### 3. Cout Prévisionnel

N/D

### 4. Allotissement

**Lot unique**

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'Intervention suivant : **BATIMENTS TOUS SECTEUR** La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

### 6. Financement

**PNDP (FED)**

### 7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune d'arrondissement de MAROUA III (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de de la Commune d'arrondissement de MAROUA III à partir du **14/09/2020** pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

## 9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et **six (06)** copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d'arrondissement de MAROUA III Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune d'arrondissement de MAROUA III sis à MAROUA III  
L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION  
N°02/DDC/CA-MRA III/CIPM/2020 du 14/09/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET  
EQUIPEMENT  
D'UN ABATTOIR A KONGOLA SAID COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU  
DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

**"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »**

## 10. Delai de Livraison

Quatre vingt dix (90) jours

## 11. Cautionnement Provisoire

N/D

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des offres : **Le 14/10/2020, à 10 heures**

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placées auprès de la Commune d'arrondissement de MAROUA III en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des plis : **Le 14/10/2020, à 11 heures**. Lieu d'ouverture des plis : **Commune d'arrondissement de MAROUA III**. Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

## 14. Critères d'évaluation

N/D

## 15. Attribution

N/D

## 16. Durée Validité des Offres

N/D

## 17. Renseignements Complémentaires

### Corruption et manoeuvres frauduleuses

a) Le Maire de la Commune d'arrondissement de MAROUA III , Autorité Contractante, ses représentants, les membres de sa Commission Interne de Passation des Marchés, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manoeuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la façon suivante :

i) est coupable de « **corruption** » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment l'action d'une autre personne ou entité ;

ii) se livre à des « **manoeuvres frauduleuses** » quiconque agit ou s'abstient d'agir, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;

iii) se livrent à des « **manoeuvres collusoires** » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;

iv) se livre à des « **manoeuvres coercitives** » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influencer indûment les actions.

v) se livre à des « **manoeuvres obstructives** ».

b) POUR TOUTE DOLEANCE OU PLAINTE, VEUILLEZ COMPOSER LE

• N° VERT DU PNDP 8567 (APPELS GRATUITS)

• N° DU MINMAP TEL : 673205725/699370748

MAROUA le 14 Septembre 2020

Le MAIRE

**HAMIDOU SADOU**

## COMMUNE DE MAROUA 3

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°03/DDC/CA-MRA III/CIPM/2020 DU 14/09/2020.  
POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE À PMH DJARENGOL ALIOUM CES DE  
GUINADJI ET ABATTOIR KONGOLA SAID COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III.  
FINANCEMENT : PNDP (FED)**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE À PMH DJARENGOL ALIOUM CES DE GUINADJI ET ABATTOIR KONGOLA SAID COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III.

### 2. Consistance des prestations

N/D

### 3. Cout Prévisionnel

N/D

### 4. Allotissement

Lot unique

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : TRAVAUX HYDRAULIQUES. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

### 6. Financement

**PNDP (FED)**

### 7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations Incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune d'arrondissement de MAROUA III (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de de la Commune d'arrondissement de MAROUA III à partir du **14/09/2020** pendant les jours ouvrables, entre **08 heures et 15 heures 30 minutes**, dès publication du présent Avis.

## 9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et **six (06)** copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d'arrondissement de MAROUA III Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune d'arrondissement de MAROUA III sis à MAROUA III  
L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION  
N°03/DDC/CA-MRA III/CIPM/2020 DU 14/09/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01)  
FORAGE A  
PMH CHACUN A DJARENGOL ALIOUM, AU C.E.S DE GUINADJI ET A ABATTOIR KONGOLA SAID DANS LA  
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DEL'EXTREME  
NORD.**

**"À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »**

## 10. Delai de Livraison

Quatre vingt dix (90) jours

## 11. Cautionnement Provisoire

N/D

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. **Date limite de réception des offres Le 14/10/2020, à 10 heures**

## 13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placées auprès de la Commune d'arrondissement de MAROUA III en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. **Date et heure d'ouverture des plis : Le 14/10/2020, à 11heures. Lieu d'ouverture des plis : Commune d'arrondissement de MAROUA III.** Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

## 14. Critères d'évaluation

N/D

## 15. Attribution

N/D

## 16. Durée Validité des Offres

N/D

**17. Renseignements Complémentaires****Corruption et manoeuvres frauduleuses**

a) Le Maire de la Commune d'arrondissement de MAROUA III , Autorité Contractante, ses représentants, les membres de sa Commission Interne de Passation des Marchés, les soumissionnaires et prestataires, doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelles les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manoeuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessous sont définies de la façon suivante :

i) est coupable de « **corruption** » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment l'action d'une autre personne ou entité ;

ii) se livre à des « **manoeuvres frauduleuses** » quiconque agit ou s'abstient d'agir, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;

iii) se livrent à des « **manoeuvres collusoires** » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;

iv) se livre à des « **manoeuvres coercitives** » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en Influencer indûment les actions.

v) se livre à des « **manoeuvres obstructives** ».

b) POUR TOUTE DOLEANCE OU PLAINTE, VEUILLEZ COMPOSER LE

• **N° VERT DU PNDP 8567 (APPELS GRATUITS)**

• **N° DU MINMAP TEL : 673205725/699370748**

MAROUA le 14 Septembre 2020

Le MAIRE

**HAMIDOU SADOU**

## COMMUNE DE BAFIA

**AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC//COM- BAFIA/CIPM/2020 DU 18 SEPTEMBRE 2020 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET PETIT MATERIEL POUR LE COMPTE DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE INCLUSIVE RUE CHEVALIER DE LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE COMMUNE DE BAFIA (AUTORITÉ CONTRACTANTE) FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2020**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la commune de Bafia, Autorité Contractante lance pour le compte du Gouvernement de la République, une demande de cotation pour l'acquisition des fournitures pédagogiques et petit matériel pour le compte de l'Écoles Primaire publique Inclusive Rue Chevalier de la Commune de Bafia.

### 2. Consistance des prestations

Les fournitures pédagogiques et petit matériel objet de la présente Demande de Cotation constituées en **un lot** concernent pour l'essentiel, les éléments ci-après :

- Kit scolaire
- Kit d'hygiène et de protection
- Une canne blanche
- Etc ...

### 3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans les fournitures pédagogiques et scolaires

### 4. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2020, et dont l'imputation budgétaire est de ;

Nature de la prestation	Lieux	Montant TTC
Fournitures pédagogiques et petit matériel	Commune BAFIA	5 000 000

### 5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Maître d'ouvrage, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme **non remboursable** de **Dix-mille (10 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de BAFIA, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Maître d'ouvrage, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme **non remboursable** de **Dix-mille (10 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de BAFIA, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de Bafia contre récépissé, au plus tard le 14 Octobre **2020 à 12 Heures**, heure locale revêtue de la mention suivante **DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/COM-BAFIA/CIPM/2020 DU 18 SEPTEMBRE 2020 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET PETIT MATERIEL POUR LE COMPTE DE L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE INCLUSIVE RUE CHEVALIER DE LA COMMUNE DE BAFIA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU REGION DU CENTRE**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 8. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel est fixé à quarante **(45)** jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

## 9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis de consultation.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier de Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Conformément aux dispositions de l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais de dossier d'appel d'offre en son article 1<sup>er</sup> (3), les entreprises soumissionnaires de la présente lettre commande sont disposées de la production de la caution de soumission.

### Conformité des offres :

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis sera déclarée irrecevable le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet de l'offre.

## 10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le 14 Octobre **2020 à 13 heures**, par la Commission interne de Passation des Marchés sis à la salle des actes de la Mairie de BAFIA, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres

## 11. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

### Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Maire de la commune de BAFIA.

## 12. Durée Validité des Offres

### Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette Demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis de consultation.

## 13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de BAFIA

YAOUNDE le 18 Septembre 2020

Le MAIRE

**ZINTCHEM À BODIO Marthe Félicité**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

**AVIS DE CONSULTATION N°005/AC/SODECAO/CIPM/2020 DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE-VINGT-SIX MILLE SEPT CENTS (86 700) LITRES DE PRODUITS PETROLIERS EN VRAC A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO).**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)  
**IMPUTATION**  
POSTE 22757 REC

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

I- Consultation n°005/DC/SODECAO/CIPM/2020 du 17 septembre 2020 relative à la fourniture de quatre-vingt-six mille sept cents (86 700) litres de produits pétroliers en vrac à la SODECAO.

## 2. Consistance des prestations

Le présent Marché porte sur la fourniture, le transport, la manutention et la réception de quatre-vingt-six mille sept cents (86.700) litres de produits pétroliers en vrac.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue de cette consultation est estimé à quarante-neuf millions neuf cent cinquante mille (49 950 000) de F CFA.

## 4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais spécialisées dans la fourniture des produits pétroliers en République du Cameroun.

## 5. Financement

Le financement de la présente consultation sera assuré par le budget de la SODECAO, exercice 2020 (Imputation budgétaire : poste 22757 REC).

## 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés de la SODECAO contre présentation d'un reçu de versement de la somme de soixante mille (60.000) francs CFA délivré par la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC), après versement au compte spécial CAS-ARMP n°335988.

## 7. Remises des offres

Le devis quantitatif et estimatif de ces services doit être chiffré Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC), accompagné du modèle de soumission signé, et déposé au Service des Marchés (porte 19) au plus tard le 12 octobre 2020 à 13 heures, sous enveloppe anonyme cachetée de couleur **kaki** adressée à Monsieur le Directeur Général de la SODECAO assortie de la mention :

**« CONSULTATION N°005/DC/SODECAO/CIPM/2020 DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE-VINGT-SIX MILLE SEPT CENTS (86 700) LITRES DE PRODUITS PETROLIERS EN VRAC A LA SODECAO ».**  
**« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## 8. Délai de Livraison

### a)- Délai de livraison

Le délai de livraison est de dix (10) jours maximum, à compter de la date de notification de l'ordre de service.

### b)- Lieu de livraison

La livraison se fera au siège de la SODECAO à Yaoundé.

## 9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et s'élevant à sept cent mille (700.000) FCFA.

Les pièces requises doivent dater de moins de trois (03) mois en ce qui concerne l'attestation d'immatriculation, le registre de commerce, le certificat de non-faillite, l'attestation de non-redevance et l'attestation de domiciliation bancaire ; et avoir été produites postérieurement à la date de signature du présent Avis de Consultation pour ce qui est de l'attestation de la CNPS, de la quittance d'achat du Dossier de Consultation, de la caution de soumission et de l'attestation de non-exclusion de l'ARMP.

## 10. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le 12 octobre 2020 à 14 heures en la Salle des Actes de la SODECAO

## 11. Attribution

La Commission Interne proposera à l'Autorité Contractante l'attribution de la Lettre-Commande au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et ayant l'offre financière évaluée la moins-disante et réaliste.

## 12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la SODECAO (bâtiment SDAA, porte 17 Tél. 222-30-45-44).

YAOUNDE le 17 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**EKO'O AKOUAFANE Jean claude**

# PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C18/CDPM-SM/2020 DU 17 SEPTEMBRE 2020 POUR L'ÉQUIPEMENT DU CMA DE MAKONDO DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGWEÏ DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public exercice 2020, le Préfet de la Sanaga Maritime (Autorité contractante), lance pour le compte du Délégué Départemental du MINEPAT pour le Département de la Sanaga Maritime, une Demande de Cotation, pour l'équipement du CMA de MAKONDO dans l'Arrondissement de Ngweï, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Lettre Commande, consistent en l'équipement du CMA de MAKONDO dans l'Arrondissement de Ngweï, décrites à la Pièce 5.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global d'exécution à l'issue des études préalables est de **20 000 000 (Vingt millions) de Francs CFA**.

## 4. Allotissement

Les fournitures sont en lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais ayant une bonne expérience dans le domaine et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation desdites prestations.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget d'Investissement Public, Exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire 54 39 511 06 451425 2272

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture d'Edéa, BP 74 Edéa, Tél : 672 58 87 69/696 736 069 ou à la Délégation Départementale du MINEPAT pour la Sanaga Maritime, à Edéa Tél : 699 8718 61.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime, BP 74 Edéa, Tél : 672 58 87 69/696 736 069 069 ou à la Délégation Départementale du MINEPAT pour le Département de la Sanaga Maritime, à Edéa Tél : 699 8718 61, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **40 000 (quarante mille) Francs CFA**, payable à la Recette des Finances d'Edéa.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé à la Préfecture d'Edéa, BP 74 Edéa, Tél : 672 58 87 69/696 736 069 , au plus tard le **14/10/2020 à 11 h 00** précises, heure locale et devra porter la mention suivante:

**DEMANDE DE COTATION  
N°002/DC/C18/CDPM-SM/2020 DU 17/09/2020  
POUR L'EQUIPEMENT DU CMA DE MAKONDO DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGWEÏ DANS LE  
DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est d'un **(01) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification par le Maître d'Ouvrage Délégué de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances d'un montant égal à **400 000 (quatre cent mille)francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent et datant de moins de trois mois.

Le dossier administratif est constitué des pièces suivantes :

- Attestation de soumission à la **CNPS** en cours de validité ;
- Attestation de non-faillite ;
- Attestation de domiciliation bancaire ;
- Quittance de versement à la **Recette des Finances d'Edéa** des frais d'achats du dossier de Demande de Cotation ;
- Carte de contribuable ;
- Attestation de non - exclusion délivrée par l'**ARMP** ;
- Registre de commerce ;
- Une attestation et un plan de localisation de l'Entreprise ;
- Attestation de non redevance fiscale.

L'Offre Technico-Financière devra comporter entre autres les devis descriptif, quantitatif et estimatif remplis conformément aux modèles prévus dans le présent dossier de consultation.

Ces offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (**HTVA**) et toutes taxes comprises (**TTC**) et accompagnée de la lettre de soumission timbrée et signée.

## 13. Ouverture des Plis

**L'ouverture des plis se fera en un temps.**

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **14/10/ 2020 à 12 h 00** précises dans la salle de la Commission Départementale de Passation des Marchés placée auprès du Préfet d'Edéa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
2. Pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU " l'Offre financière "
5. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le nonabandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défailtantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

## 15. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée **la moins disante**.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la préfecture d'Edéa, BP 74 Edéa, Tél : 672 58 87 69/696 736 069 ou encore à la Délégation Départementale du MINEPAT pour la Sanaga Maritime, à Edéa Tél : 699 8718 61

### Dénonciation des cas de corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP, aux numéros ci-après : **673 205 725** ou **699 370 748**

### Additif à la Demande de Cotation

Le Préfet de la Sanaga Maritime, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

*EDEA le 17 Septembre 2020*

*Le PRÉFET*

**ABONDO Cyrille Yvan**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°4451/AAMI/MINEPAT/SG/DGEPIP DU 16 SEPTEMBRE 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'ACCOMPAGNER LE MINEPAT DANS LE CADRE DE L'ELABORATION D'OUTILS SIMPLIFIES D'EVALUATION SYSTEMATIQUE DES EFFETS DE CHAINE DES GRANDS PROJETS, PROCEDURE D'URGENCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Contexte

1. Dans l'optique d'améliorer l'efficacité de la dépense publique, le Gouvernement a adopté il y a plusieurs années la Gestion Axée sur les Résultats (GAR), une démarche qui requiert d'aller au-delà de la sincérité des dépenses pour évaluer la chaîne des résultats des actions engagées. De fait, si l'essence même de l'intervention se présente sous la forme des livrables matériels et financiers, il n'en reste pas moins vrai que ces livrables ont pour objectif de satisfaire un besoin exprimé par les bénéficiaires. Le Gouvernement se doit donc de s'assurer que son intervention a atteint l'objectif visé, mais aussi de rechercher le plus grand volume de changements significatifs et durables, prévus ou imprévus, et pour lesquels un lien de causalité direct ou indirect peut être établi avec son intervention.

2. Cette préoccupation se trouve au cœur des réflexions en cours au MINEPAT dans le sens de tirer des leçons de la mise en œuvre des grands projets pour créer une base de référence pour la seconde phase de la Vision et de valider l'option des Grands Projets comme moyen idoine pour induire des changements durables pour accélérer le développement du Cameroun.

3. Le MINEPAT lance le présent Appel à Manifestation d'Intérêt pour recruter un consultant individuel devant accompagner la Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics (DGEPIP) tout au long de ce processus.

## 2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la présélection des Consultants Individuels, devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour « l'accompagnement du MINEPAT dans le cadre de l'élaboration d'Outils simplifiés d'évaluation systématique des effets de chaîne des grands projets ».

Le consultant devra se référer aux informations/données et documents collectés par les équipes du MINEPAT/DGEPIP pour notamment : (i) présenter une description synthétique du niveau de fonctionnalité des grands projets réalisés depuis 2010 ; (ii) évaluer les effets de chaîne de chaque projet, de manière à mettre en évidence les forces et les faiblesses de sa conception, ses orientations stratégiques, ses modes opératoires, ses options tactiques, etc. (iii) définir des projets connexes et des infrastructures relais permettant de mieux valoriser chaque projet ; (iv) évaluer la capacité de réponse des bénéficiaires, directs ou indirectes aux incitations publiques de ces projets ; (v) dégager des leçons susceptibles d'être utilisés pour les investissements futurs ; (vi) déduire, sur la base de ces leçons tirées, d'une part, une Fiche Standard d'Evaluation d'Impact des grands projets permettant une présentation normalisée des impacts prévisionnels de chaque projets, et d'autre part, un outil simplifié d'analyse des impacts des grands projets.

## 3. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouvert aux consultants installés au Cameroun. Ces Consultants de réputation certaine totalisant d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans devront disposer des capacités techniques et financières requises pour l'exécution des prestations.

Lesdits consultants doivent justifier des compétences et expériences principalement dans les domaines suivants : Analyse et évaluation des projets, Planification, Economie et Statistique, etc.

## 4. Financement

Les prestations, objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt, sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 et suivants.

## 5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français ou en anglais, en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme tels, doivent être remis sous pli fermé et scellé à l'adresse suivante : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics, Immeuble MINEPAT, Boulevard du 20 mai à Yaoundé, 4ème étage, Porte n° 401. Tél : 222 23 05 13 ; Fax : 222 23 55 22 ; E-mail : sdacl@minepat.gov.cm

Au plus tard **le 16 Octobre 2020 à 14 heures précises, heure locale** avec la mention :

**« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°4451/AAMI/MINEPAT/SG/DGEPIP DU 16 Septembre 2020 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE D'ACCOMPAGNER LE MINEPAT DANS LE CADRE DE L'ELABORATION D'OUTILS SIMPLIFIES D'EVALUATION SYSTEMATIQUE DES EFFETS DE CHAINE DES GRANDS PROJETS, PROCEDURE D'URGENCE. « A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ».**

## 6. Composition du dossier

Les critères de qualifications sont les suivants :

Chaque candidat intéressé devra :

- niveau de qualification BAC + 5 ;
- être un Expert dans les domaines de l'objet de la prestation notamment : Analyse et évaluation des projets, Planification, Economie et Statistique, etc ;
- justifier des capacités administratives et techniques suffisantes pour la réalisation de l'étude ;
- justifier par ailleurs, de la maîtrise des textes juridiques en vigueur dans le domaine des Marchés Publics au Cameroun.
- ne pas avoir fait l'objet d'une évaluation de prestations négative pour les consultants ayant déjà eu à exécuter des missions pour le compte du MINEPAT.

### 1. Constitution du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le soumissionnaire doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués, et feront l'objet de vérification.

- a) une lettre de motivation dûment signée du candidat précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint s'il est présélectionné. Cette lettre devra indiquer son adresse et la raison sociale du soumissionnaire ;
- b) Le CV actualisé du candidat assorti de tous les éléments justificatifs y afférents;
- c) Les diplômes et les certificats certifiés conformes du candidat ;
- d) la Copie de la carte de contribuable en cours de validité ; certifiée par le service émetteur.

### 2. Mode de sélection

Le mode de sélection choisi est la sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC). Les consultants disposant de l'expérience et des compétences requises en rapport avec la nature de la mission, seront évalués et comparés, et le consultant ayant la même note sera sélectionné. Seul le consultant retenu doit être invité à remettre une proposition technique et financière. Si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant doit être invité à négocier le marché. Au cas où ces négociations ne sont pas satisfaisantes, le Maître d'Ouvrage invite le prochain candidat qualifié de la liste à la négociation.

La grille de notation des candidats est la suivante

- a) Niveau d'études général (<BAC+5 = 0 ; >=BAC+5 = 10 pts;) 10 points
- b) Niveau d'études par rapport au domaine de la mission (<BAC+5 = 0 ; BAC+5 = 10 pts ; > BAC+5=15 pts) 15 points
- c) Nombre d'années d'expérience en général (1 point/année) 10 points
- d) Nombre d'années d'expérience pertinente par rapport à la mission (5 points/année) 25 points
- e) Nombre prestations similaires dans le domaine (10 points/prestations) 40 points

Total 100 points

Le consultant devra réaliser un score d'au moins 70 points sur 100.

## 7. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires sur le présent Appel à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenues tous les jours et heures ouvrables au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics, Immeuble MINEPAT, Boulevard du 20 mai à Yaoundé, 4ème étage, Porte n° 401. Tél : 222 23 05 13 ; Fax : 222 23 55 22 ; E-mail : sdacl@minepat.gov.cm.

## 8. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres National Restreint portant sur « L'ACCOMPAGNEMENT DU MINEPAT DANS LE CADRE DE DANS LE CADRE DE L'ELABORATION D'OUTILS SIMPLIFIES D'EVALUATION SYSTEMATIQUE DES EFFETS DE CHAINE DES GRANDS PROJETS » tiendra lieu des résultats du présent Appel à Manifestation d'Intérêt.

YAOUNDE le 16 Septembre 2020

Le *MINISTRE*

**ALAMINE OUSMANE MEY**

# MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

**ADDITIF 1 N°97/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2020 DU 15 SEPTEMBRE 2020 LKLLKLKL RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°93/AONR/MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2020 DU 27/08/2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX ET LA RÉALISATION DES SERVICES DE GESTION ET DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAU DE SERVICE (GENIS) DE CERTAINES ROUTES REVÊTUES DU RÉSEAU OUEST, DANS LES RÉGIONS DU LITTORAL ET DE L'OUEST.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## Lire :

PIÈCE 3 : REGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES (RPAO)

### -VOIR TABLEAU SUR PDF

Pièce 5 : TERMES DE REFERENCE (TDR)

Article 2 Obligations générales du Bureau de Contrôle

2.2. Le contrôle géotechnique :

2.2.2. Le contrôle aval comprend :

- La mesure des densités in-situ,
- La mesure des épaisseurs de la couche de roulement ou des remblais après compactage.

A cet effet, le Bureau de contrôle devra mobiliser sur le site, en fonction de la durée de l'étape prévue dans le DQE, un géotechnicien responsable du laboratoire et au moins un laborantin confirmé, attaché à chaque ingénieur de suivi, ainsi que le matériel nécessaire pour réaliser, de manière inopinée ou ciblée chaque fois qu'il le juge nécessaire pour vérifier les résultats de l'entreprise, les contrôles amont, pendant et aval ainsi que tous les essais de routine définis dans les CCTP travaux. En particulier, chaque géotechnicien attaché aux ingénieurs de suivi devra disposer en permanence des matériels indispensables aux essais de contrôle de routine à l'exécution.

Il s'agit essentiellement :

- Des essais d'identification des sols (analyse granulométrique, limites d'Atterberg, teneur en eau naturelle),
- Des essais de compactage PROCTOR,
- Des mesures de densité in-situ au densitomètre à membrane.

Les essais seront exécutés conformément à la cadence définie dans le CPT de l'entreprise.

Pour les vérifications et les essais spécifiques non réalisables sur le chantier (essais CBR, ...), le Bureau de contrôle fera appel à un laboratoire spécialisé extérieur. Il en est de même pour les essais spéciaux plus lourds qui pourraient être demandés (ou acceptés après proposition) par le Chef de Service. Ces vérifications ou essais spéciaux seront rémunérés en dépenses remboursables sur présentation de pièces justificatives.

Les résultats de contrôle géotechnique feront l'objet d'un rapport mensuel assorti des commentaires du bureau de contrôle sur la qualité des travaux réalisés.

Pour assurer correctement ce contrôle, l'équipe géotechnique bénéficiera de l'appui de la direction du Bureau de contrôle qui s'attachera les services, en cas de nécessité, d'un laboratoire agréé.

Le non-respect de ces obligations placera automatiquement le Bureau de Contrôle en défaut d'exécution et par conséquent passible des pénalités prévues à l'article 36 du présent CCAP.

La liste exhaustive du matériel de contrôle qui sera fournie à la soumission, devra comporter au minimum:

Pour le laboratoire central de la mission de contrôle:

- Un appareil de CASAGRANDE avec accessoires,
- Quatre moules CBR avec accessoires,
- Deux dames PROCTOR,
- Une étuve ou une plaque chauffante avec bouteille de gaz,
- Une colonne de tamis complet,
- Une balance électronique de précision,
- Une balance ROBERVAL de 15 Kg avec socle de poids complet.

Pour chaque géotechnicien :

- Une dame PROCTOR,
- Un densitomètre à membrane avec accessoires,
- Une balance ROBERVAL de 15 Kg avec socle de poids complet,
- Un tamis de 20 mm,
- Une gamelle à brûler.

Article 3 Mise en place des moyens en personnel et en matériel

Pour assurer les missions de contrôle des travaux d'entretien des routes citées en annexe, le Bureau de contrôle mettra en place des équipes composées chacune comme suit à titre indicatif: (la composition de chaque mission est celle portée au détail estimatif):

- Un (01) chef de mission, Ingénieur de génie civil ou plus (BAC+3 au moins), ayant au moins dix (10) ans d'expérience générale et ayant occupé ce poste dans au moins deux (02) projets de contrôle des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des routes bitumées.
- Un (01) Ingénieur géotechnicien, Technicien supérieur en Génie Civil ou plus (BAC+2 au moins) de formation, ayant

au moins 05 ans d'expérience générale et ayant réalisé au moins deux (02) projets de contrôle des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien de routes bitumées comme responsable géotechnique..... sur 16 points

- Un (01) environnementaliste, BAC+2 en environnement au moins, ayant au moins 05 ans d'expérience générale et ayant réalisé au moins deux (02) projets de contrôle des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien de routes bitumées comme environnementaliste..... sur 15 points

- Un (01) ingénieur de suivi , Technicien supérieur de Génie Civil ou plus (BAC +2) au moins) de formation ayant au moins cinq (05) ans d'expérience générale et ayant réalisé au moins deux (02) projets de contrôle des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des routes bitumées comme ingénieur de suivi.....sur 15 points

- Un (01) ingénieur ouvrage d'art , Technicien supérieur de Génie Civil ou plus (BAC +2) au moins de formation ayant au moins cinq (05) ans d'expérience générale et ayant réalisé au moins deux (02) projets de contrôle des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des routes bitumées comme ingénieur ouvrage d'art..... sur 14 points

En outre, le Bureau de contrôle obtiendra et prendra en charge :

- le personnel d'appui nécessaire au fonctionnement correct de la mission de contrôle dont il sera tenu compte dans le sous détail du prix de fonctionnement de la mission. Il comprendra au minimum un chauffeur par ingénieur ou technicien, une secrétaire et un gardien par implantation.

- Le matériel indispensable pour la bonne exécution des prestations, y compris le matériel géotechnique et topographique d'appoint dont la liste figure dans l'offre du Bureau de contrôle ;

L'entreprise des travaux mettra à la disposition de la Mission de Contrôle dès son installation,

- \* Un bureau sur la zone d'intervention (avec local de réunion de 10 places au moins, téléphone et fax);

Pièce 12 : GRILLE D'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES  
GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

**-VOIR TABLEAU SUR PDF**

NB : Les corrections ainsi faites sont à prendre en compte dans le D.A.O.

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité, que les dates de dépôt et d'ouverture des offres prévue le 02/10/2020.

Le reste sans changement. /-

YAOUNDE le 15 Septembre 2020

Le *MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

**ADDITIF 1 N°98/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2020 DU 15 SEPTEMBRE 2020 LKLLKLKL RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°94/AONR/MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2020 DU 27/08/2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX ET LA RÉALISATION DES SERVICES DE GESTION ET DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAU DE SERVICE (GENIS) DE CERTAINES ROUTES REVÊTUES DU RÉSEAU NORD, DANS LES RÉGIONS DU NORD ET DE L'EXTRÊME-NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Lire :**

**PIÈCE 3 : REGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES (RPAO)**

**NB: VOIR TABLEAU SUR PDF**

Pièce 5 : TERMES DE REFERENCE (TDR)

Article 2 Obligations générales du Bureau de Contrôle

2.2. Le contrôle géotechnique :

2.2.2. Le contrôle aval comprend :

- La mesure des densités in-situ,
- La mesure des épaisseurs de la couche de roulement ou des remblais après compactage.

A cet effet, le Bureau de contrôle devra mobiliser sur le site, en fonction de la durée de l'étape prévue dans le DQE, un géotechnicien responsable du laboratoire et au moins un laborantin confirmé, attaché à chaque ingénieur de suivi, ainsi que le matériel nécessaire pour réaliser, de manière inopinée ou ciblée chaque fois qu'il le juge nécessaire pour vérifier les résultats de l'entreprise, les contrôles amont, pendant et aval ainsi que tous les essais de routine définis dans les CCTP travaux. En particulier, chaque géotechnicien attaché aux ingénieurs de suivi devra disposer en permanence des matériels indispensables aux essais de contrôle de routine à l'exécution.

Il s'agit essentiellement :

- Des essais d'identification des sols (analyse granulométrique, limites d'Atterberg, teneur en eau naturelle),
- Des essais de compactage PROCTOR,
- Des mesures de densité in-situ au densitomètre à membrane.

Les essais seront exécutés conformément à la cadence définie dans le CPT de l'entreprise.

Pour les vérifications et les essais spécifiques non réalisables sur le chantier (essais CBR, ...), le Bureau de contrôle fera appel à un laboratoire spécialisé extérieur. Il en est de même pour les essais spéciaux plus lourds qui pourraient être demandés (ou acceptés après proposition) par le Chef de Service. Ces vérifications ou essais spéciaux seront rémunérés en dépenses remboursables sur présentation de pièces justificatives.

Les résultats de contrôle géotechnique feront l'objet d'un rapport mensuel assorti des commentaires du bureau de contrôle sur la qualité des travaux réalisés.

Pour assurer correctement ce contrôle, l'équipe géotechnique bénéficiera de l'appui de la direction du Bureau de contrôle qui s'attachera les services, en cas de nécessité, d'un laboratoire agréé.

Le non-respect de ces obligations placera automatiquement le Bureau de Contrôle en défaut d'exécution et par conséquent passible des pénalités prévues à l'article 36 du présent CCAP.

La liste exhaustive du matériel de contrôle qui sera fournie à la soumission, devra comporter au minimum:

Pour le laboratoire central de la mission de contrôle:

- Un appareil de CASAGRANDE avec accessoires,
- Quatre moules CBR avec accessoires,
- Deux dames PROCTOR,
- Une étuve ou une plaque chauffante avec bouteille de gaz,
- Une colonne de tamis complet,
- Une balance électronique de précision,
- Une balance ROBERVAL de 15 Kg avec socle de poids complet.

Pour chaque géotechnicien :

- Une dame PROCTOR,
- Un densitomètre à membrane avec accessoires,
- Une balance ROBERVAL de 15 Kg avec socle de poids complet,
- Un tamis de 20 mm,
- Une gamelle à brûler.

Article 3 Mise en place des moyens en personnel et en matériel

Pour assurer les missions de contrôle des travaux d'entretien des routes citées en annexe, le Bureau de contrôle mettra en place des équipes composées chacune comme suit à titre indicatif: (la composition de chaque mission est celle portée au détail estimatif):

- Un (01) chef de mission, Ingénieur de génie civil ou plus (BAC+3 au moins), ayant au moins dix (10) ans d'expérience générale et ayant occupé ce poste dans au moins deux (02) projets de contrôle des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des routes bitumées.
- Un (01) Ingénieur géotechnicien, Technicien supérieur en Génie Civil ou plus (BAC+2 au moins) de formation, ayant

au moins 05 ans d'expérience générale et ayant réalisé au moins deux (02) projets de contrôle des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien de routes bitumées comme responsable géotechnique..... sur 16 points

- Un (01) environnementaliste, BAC+2 en environnement au moins, ayant au moins 05 ans d'expérience générale et ayant réalisé au moins deux (02) projets de contrôle des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien de routes bitumées comme environnementaliste..... sur 15 points

- Un (01) ingénieur de suivi , Technicien supérieur de Génie Civil ou plus (BAC +2) au moins) de formation ayant au moins cinq (05) ans d'expérience générale et ayant réalisé au moins deux (02) projets de contrôle des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des routes bitumées comme ingénieur de suivi.....sur 15 points

- Un (01) ingénieur ouvrage d'art , Technicien supérieur de Génie Civil ou plus (BAC +2) au moins de formation ayant au moins cinq (05) ans d'expérience générale et ayant réalisé au moins deux (02) projets de contrôle des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des routes bitumées comme ingénieur ouvrage d'art..... sur 14 points

En outre, le Bureau de contrôle obtiendra et prendra en charge :

- le personnel d'appui nécessaire au fonctionnement correct de la mission de contrôle dont il sera tenu compte dans le sous détail du prix de fonctionnement de la mission. Il comprendra au minimum un chauffeur par ingénieur ou technicien, une secrétaire et un gardien par implantation.

- Le matériel indispensable pour la bonne exécution des prestations, y compris le matériel géotechnique et topographique d'appoint dont la liste figure dans l'offre du Bureau de contrôle ;

L'entreprise des travaux mettra à la disposition de la Mission de Contrôle dès son installation,

- \* Un bureau sur la zone d'intervention (avec local de réunion

de 10 places au moins, téléphone et fax);

Pièce 12 : GRILLE D'ANALYSE DES OFFRES TECHNIQUES

GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

**- VOIR TABLEAU SUR PDF**

**NB** : Les corrections ainsi faites sont à prendre en compte dans le D.A.O.

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité, que les dates de dépôt et d'ouverture des offres prévue le **02/10/2020**.

**Le reste sans changement. /-**

YAOUNDE le 15 Septembre 2020

Le **MINISTRE**

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**COMMUNIQUE N°022/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/DOSE/CIPM-SCDP/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'ANALYSE DES SOLS DES DEPOTS SCDP DE BESSENGUE, MBOPPI ET FUEL-DEIDO A DOUALA, DE NSAM ET OLEZOA A YAOUNDE, DE BELABO ET DE BAFOUSSAM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE**

Conformément à la décision n°022 du 15/09/2020 relative à l'Appel d'Offres susvisé, ledit Appel d'Offres est déclaré **infructueux**.

Les entreprises intéressées sont informées que ledit Appel d'Offres sera relancé dans les meilleurs délais.

*DOUALA le 15 Septembre 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1132/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2020 DU 15 SEPTEMBRE 2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°93/AONR/MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2020 DU 27/08/2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX ET LA RÉALISATION DES SERVICES DE GESTION ET DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAU DE SERVICE (GENIS) DE CERTAINES ROUTES REVÊTUES DU RÉSEAU OUEST, DANS LES RÉGIONS DU LITTORAL ET DE L'OUEST.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité, que le Dossier d'Appel d'Offres a subi des aménagements.

Aussi, lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer l'Additif N°1 y relatif au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210.

Par ailleurs, la date de dépôt et d'ouverture des offres est le **02/10/2020**.

*YAOUNDE le 15 Septembre 2020*

*Le MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

## MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1133/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE1/2020 DU 15 SEPTEMBRE 2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 94/AONR/MINTP/CIPM-TERI/CCCM-TR/2020 DU 27/08/2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX ET LA RÉALISATION DES SERVICES DE GESTION ET DE L'ENTRETIEN PAR NIVEAU DE SERVICE (GENIS) DE CERTAINES ROUTES REVÊTUES DU RÉSEAU NORD, DANS LES RÉGIONS DU NORD ET DE L'EXTRÊME-NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité, que le Dossier d'Appel d'Offres a subi des aménagements.

Aussi, lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer l'Additif N°1 y relatif au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2<sup>ème</sup> étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210.

Par ailleurs, la date de dépôt et d'ouverture des offres est prévue le **02/10/2020**.

*YAOUNDE le 15 Septembre 2020*

*Le MINISTRE*

**NGANOU DJOUMESSI Emmanuel**

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°013/DG/HGOPED/DAAF/SM/CSAM PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 03/06/2020 POUR LA FOURNITURE DE REACTIFS HEMATOLOGIE XN-1000 AU LABORATOIRE CLINIQUE DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :**

**L'ENTREPRISE MEDIBEST SARL BP : 12188 DOUALA Tel : 697 948 853/696 323 132, est adjudicataire du marché susmentionné ainsi qu'il suit :**

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>Montant (TTC)</b>	<b>Délais d'exécution</b>
<b>L'ENTREPRISE MEDIBEST SARL</b>	<b>19 625 000 (dix-neuf millions six cent vingt-cinq milles) FCFA</b>	<b>45(quarante-cinq) jours</b>

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement du projet de marché y afférent.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

*DOUALA le 3 Juillet 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***PR. MBOUDOU Emile***

## COMMUNE DE MATOMB

**PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE ÉQUIPÉ D'UNE PMH DANS LA LOCALITÉ DE MATOMB CENTRE, COMMUNE DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Matomb, Autorité contractante, déclare, Ets JUSTIN & VINCE, Yaoundé, Tél : 679 21 84 61

A été retenu pour l'exécution du marché objet d'Appel d'Offres National Ouvert **N°05AONO/C-MATOMB/CIPM/2020**

Pour un montant TTC de : **8 499 997 FCFA**

Délai d'exécution est de : **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux. Le représentant de ladite entreprise est attendu au Secrétariat général de la Commune de Matomb pour les formalités de signature du marché.

Les soumissionnaires dont les Offres n'ont pas été retenues sont par conséquent invités à se présenter dans un **délai de quinze (15) jours** dès publication du présent communiqué, auprès du Secrétaire du Maître d'Ouvrage afin de retirer leur soumission. Passé ce délai, les Offres qui n'auront pas fait l'objet d'un retrait seront détruites et ne pourront plus être réclamées par les émetteurs.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

*MATOMB le 11 Septembre 2020*

*Le MAIRE*

***NYOBE Fils Hubert***

## COMMUNE DE MATOMB

**PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE LISSE DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Matomb, Autorité contractante, déclare, Ets JUSTIN & VINCE, Yaoundé, Tél : 679 21 84 61

A été retenu pour l'exécution du marché objet d'Appel d'Offres National Ouvert **N°03AONO/C-MATOMB/CIPM/2020**

Pour un montant TTC de : **14 989 725 FCFA**

Délai d'exécution est de : **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux. Le représentant de ladite entreprise est attendu au Secrétariat général de la Commune de Matomb pour les formalités de signature du marché.

Les soumissionnaires dont les Offres n'ont pas été retenues sont par conséquent invités à se présenter dans un **délai de quinze (15) jours** dès publication du présent communiqué, auprès du Secrétaire du Maître d'Ouvrage afin de retirer leur soumission. Passé ce délai, les Offres qui n'auront pas fait l'objet d'un retrait seront détruites et ne pourront plus être réclamées par les émetteurs.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission

*MATOMB le 11 Septembre 2020*

*Le MAIRE*

***NYOBE Fils Hubert***

## COMMUNE DE MATOMB

**PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SUR L'AXE PAN-PAN, DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Matomb, Autorité contractante, déclare, Ets BADEN BADEN, BP : 7850 Yaoundé, Tél : 237 677 77 69 36

A été retenu pour l'exécution du marché objet d'Appel d'Offres National Ouvert **N°06AONO/C-MATOMB/CIPM/2020**

Pour un montant TTC de : **13 752 238 FCFA**

Délai d'exécution est de : **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux. Le représentant de ladite entreprise est attendu au Secrétariat général de la Commune de Matomb pour les formalités de signature du marché.

Les soumissionnaires dont les Offres n'ont pas été retenues sont par conséquent invités à se présenter dans un **délai de quinze (15) jours** dès publication du présent communiqué, auprès du Secrétaire du Maître d'Ouvrage afin de retirer leur soumission. Passé ce délai, les Offres qui n'auront pas fait l'objet d'un retrait seront détruites et ne pourront plus être réclamées par les émetteurs.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

*MATOMB le 18 Septembre 2020*

*Le MAIRE*

***NYOBE Fils Hubert***

## PREFECTURE DU NDE

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSÉE APRÈS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE EN N°005/AONA/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2020 DU 13 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES ÉQUIPÉS À FEUBATH (LOT1) ET À TOUKOP (LOT2). LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NDE AUTORITE CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Par décision N°100 /DP/F.36/SAG/2020 du 07 septembre 2020, le soumissionnaire ci-après désigné, a été retenu adjudicataire de la lettre commande relatives aux travaux suscités :

Désignation	Adjudicataire	Montant HT	Montant TTC	Délai
<b>-construction d'un forage équipé à Feubath (lot 1), -construction d'un forage équipé à Toukop (lot 2)</b>	ETS S.F	7.127.883. FCFA/lot	8.500.000 FCFA / par	Trois (03) mois

Ledit Adjudicataire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture de Bangangté (Service des Affaires Générales) pour établissement du présent contrat.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution soumission.

*BANGANGTE le 7 Septembre 2020*

*Le PRÉFET*

**ETAHA François F**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°  
11/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 08/05/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0825-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du **14 septembre 2020**, la lettre-commande relative à la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène de 25 KVA pour l'alimentation du forage à eau de l'Aéroport International de Maroua-Salak, a été attribuée aux **ETS NAGU**, BP : 34 437 Yaoundé, **Tél : 654 75 86 65**, pour un montant de **dix neuf millions cinquante huit mille cinq cent trente cinq (19 058 535) F CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 14 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## PREFECTURE DU NDE

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONA/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2020 DU 23 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE L'INFIRMERIE À LA PRISON PRINCIPALE DE BANGANGTÉ. LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NDE, AUTORITE (CONTRACTANTE, COMMUNIQUE :**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Par décision N° 101/DP/F.36/SAG du 07 **SEPTEMBRE** 2020 le soumissionnaire ci-après désigné, a été retenu adjudicataire.de la lettre commande relatives aux travaux suscités :

Désignation	Adjudicataire	Montant HT	Montant TTC	Délai
Travaux de construction d'une Infirmerie à la Prison Principale de Bangangté	ETS ATELEWA	15.094.340 FCFA	18.000.000 FCFA	Trois (03) mois

Ledit adjudicataire est invité dès publication du présent communiqué à la préfecture de Bangangté (service des Affaires Générales) pour établissement du présent contrat.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

*BANGANGTE le 7 Septembre 2020*

*Le PRÉFET*

**ETAHA François F**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**COMMUNIQUE N°011/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°011/DCE/DG/DTEC/SDMIM/SM/ CIPM-SCDP/2020 RELATIF A LA FOURNITURE DES FLEXIBLES DE CHARGEMENTS ET DEPOTAGES DE PRODUITS PETROLIERS A LA SCDP**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :**

Conformément à la décision d'attribution n°011 du 114/09/2020 relative au Dossier de Consultation, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaire	Montant FIT (En FCFA)	Montant TTC (En F CFA)	Délai de livraison	Observation
1er	ETS MATELEC	98 500 000	117 461 250 FCFA	90 jours	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre la moins disante

Le Directeur Général de L'Etablissement MATELEC est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

*DOUALA le 14 Septembre 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

**COMMUNE DE BANGANTÉ****AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR D'HÔTEL DE VILLE DE BANGANGTÉ**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**COMMUNIQUE**

Le Maire de la Commune de Bangangté, Autorité Contractante Communique :

L'Entreprise ci-dessous désignée a été retenue pour les travaux objet du dossier de consultation suivant:

DC	Désignation	Adjudicataire	Montant	Montant	Délai	Observations
			HT	TTC		
Dossier de Consultation N° 01/DC/SG/S PM/CBGTE/ 2020 Du 24 août2020	d'aménagement extérieur d'hôtel de ville de Bangangté	Ets ATELEWA BP : 67 Bgté  TEL ; 677 21 11 01	117400419	140000 000	Quatre  (03)  mois	Attribué après autorisation de passation de marché de gré à gré

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

BANGANGTE le 9 Septembre 2020

Le MAIRE

**KOUAMOUO JONAS**

**COMMUNE DE BANGANTÉ****SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR DE L'HÔTEL DE VILLE  
DE BANGANTÉ.**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Banganté, Autorité Contractante Communique:

le groupement de BET ci-dessous désigné à été retenu pour les travaux du dossier de consultation suivant:

DC	Désignation	Adjudicataire	Montant	Montant	Délai	Observations
			HT	TTC		
dossier de Consultation  N°02/DC/SG/SPM/CBGTE/ 2020  Du 24 août 2020	Suivi et contrôle des travaux d'aménagement extérieur de l'hôtel de ville de Banganté	Gpt  EEMOGES/CI AC Sarl  Tél: 699 82 15 51	8 218 029	9 800 000	Quatre  (04)  mois	Attribué après autorisation de passation de marché de gré à gré

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

*BANGANTÉ le 9 Septembre 2020*

*Le MAIRE*

**KOUAMOUO JONAS**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**COMMUNIQUE N°011/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°011/DCE/DG/DTEC/SDMIM/SM/ CIPM-SCDP/2020 RELATIF A LA FOURNITURE DES FLEXIBLES DE CHARGEMENTS ET DEPOTAGES DE PRODUITS PETROLIERS A LA SCDP**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :**

Conformément à la décision d'attribution n°011 du 114/09/2020 relative au Dossier de Consultation, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaire	Montant FIT (En FCFA)	Montant TTC (En F CFA)	Délai de livraison	Observation
1er	ETS MATELEC	98 500 000	117 461 250 FCFA	90 jours	Adjudicataire pour avoir présenté l'offre la moins disante

Le Directeur Général de L'Etablissement MATELEC est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

*DOUALA le 14 Septembre 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**COMMUNIQUE N°022/C/DG/CM-SCDP/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°023/AONO/DOSE/CIPM-SCDP/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'ANALYSE DES SOLS DES DEPOTS SCDP DE BESSENGUE, MBOPPI ET FUEL-DEIDO A DOUALA, DE NSAM ET OLEZOA A YAOUNDE, DE BELABO ET DE BAFOUSSAM.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS(SCDP)/MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE**

Conformément à la décision n°022 du 15/09/2020 relative à l'Appel d'Offres susvisé, ledit Appel d'Offres est déclaré **infructueux**.

Les entreprises intéressées sont informées que ledit Appel d'Offres sera relancé dans les meilleurs délais.

*DOUALA le 15 Septembre 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**COMMUNIQUE N°013/DG/HGOPED/DAAF/SM/CSAM PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 03/06/2020 POUR LA FOURNITURE DE REACTIFS HEMATOLOGIE XN-1000 AU LABORATOIRE CLINIQUE DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala communique :**

**L'ENTREPRISE MEDIBEST SARL BP : 12188 DOUALA Tel : 697 948 853/696 323 132, est adjudicataire du marché susmentionné ainsi qu'il suit :**

<b>SOUSSIONNAIRE</b>	<b>Montant (TTC)</b>	<b>Délais d'exécution</b>
<b>L'ENTREPRISE MEDIBEST SARL</b>	<b>19 625 000 (dix-neuf millions six cent vingt-cinq milles) FCFA</b>	<b>45(quarante-cinq) jours</b>

Ladite société est invitée à prendre attache avec le Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-obstétrique et Pédiatrique de Douala, pour l'établissement du projet de marché y afférent.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

*DOUALA le 3 Juillet 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***PR. MBOUDOU Emile***

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°  
11/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 08/05/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0825-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du **14 septembre 2020**, la lettre-commande relative à la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène de 25 KVA pour l'alimentation du forage à eau de l'Aéroport International de Maroua-Salak, a été attribuée aux **ETS NAGU**, BP : 34 437 Yaoundé, **Tél : 654 75 86 65**, pour un montant de **dix neuf millions cinquante huit mille cinq cent trente cinq (19 058 535) F CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 14 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**DECISION N°013/D/HGOPED/DG/DAAFJS/2020 DU 03/07/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°011/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2020 DU 03/06/2020 POUR LA FOURNITURE DE REACTIFS HEMATOLOGIE XN-1000 AU LABORATOIRE CLINIQUE DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA. (HGOPED).**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DIRECTEUR GENERAL DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

Vu la constitution ;

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de Régulation des marchés publics

Vu le décret 2002/003 du 19 Avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret N°2003/651/PM du 16 Avril 1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ; Vu le Décret N° 2013/271 du 05 Aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation e fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés public

Vu le Décret N°2014/023 du 23 janvier 2014 portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Gynéco Obstétrique et Pédiatrique de Douala ;

Vu la circulaire N° 00008349/C/MINFI/ du 30 Décembre 2019 Portant instructions Relatives à l'Exécution des Lois de finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu l'Arrêté N°0089/A/MINMAP/ du 04 mai 2015 portant création d'une Commission interne de passation des marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala (HGOPED) ;

Vu la Décision N° 00000404/D/MINMAP/SG/DAJ du 22 Juin 2016 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala;

Vu l'Appel d'Offres N°011/AONOO/HGOPED/DG/CIPM/2020 du 03 juin 2020 pour la fourniture des réactifs en hématologie XN-1000 du laboratoire clinique à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant TTC de 19 625 000 (dix-neuf millions six cent vingt-cinq milles) FCFA et pour un délai d'exécution de 45 (quarante-cinq) jours

## **DECIDE :**

**Article 1er:** L'entreprise **MEDIBEST SARL BP : 12188 DOUALA Tel : 697 948 853/696 323 132** est pour compter de la date de signature de la présente décision, adjudicataire de la lettre-commande relative à la fourniture des réactifs en hématologie XN-1000 du laboratoire clinique à l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et pédiatrique de Douala, pour le montant TTC de 19 625 000 (dix-neuf millions six cent vingt-cinq milles) FCFA et pour un délai d'exécution de 45 (quarante-cinq) jours

**Article 2 :** la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*DOUALA le 3 Juillet 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

***PR. MBOUDOU Emile***

# PREFECTURE DU NDE

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRE NATIONAL N°006/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2020 DU 23 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE INFIRMERIE À LA PRISON PRINCIPALE DE BANGANGTÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE. LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NDE (AUTORITÉ CONTRACTANTE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**DECIDE:**

Article / ; les travaux ci-dessous cités sont attribués à l'entreprise ci-après :

DAO	Désignation	Adjudicataire	Montant HT	Montant TTC	Délai	Observations
N°006/MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2020	construction d'une infirmerie à la prison principale de Bangangté	ETS ATELEWA	15.094. 340	18.000.000	Trois (03)mois	L'uniquesoumissionnaire

**Article 2 :** la présente décision sera publiée et communiquée partout ou besoin sera ;

BANGANTÉ le 7 Septembre 2020

Le PRÉFET

**ETAHA François F**

# MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**DECISION N° 391/20/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 14 SEPTEMBRE 2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

Ø Vu La loi n°2018/012 du 14 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;  
 Ø Vu La loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020; Ø  
 Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;  
 Ø Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;  
 Ø Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;  
 Ø Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
 Ø Vu La circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécutions du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2020 ;  
 Ø Vu La circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;  
 Ø Vu l'autorisation de gré à gré N°0003436/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3/brm du 07/08/2020;  
 Ø Vu le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres.

## DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise ci-après désignée est attributaire du Marché relatif à la Consultation N° 13/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2020 du 28 Août 2020 de la manière suivante :

DC N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC FCFA	DELAI (jours)	FINANCEMENT
13	Travaux de réhabilitation du CETIC de BATCHENGA	GROUP WAGA INC	57 400 000	90	FONDS DE SOLIDARITE ET DE PROMOTION DE L'EDUCATION

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 14 Septembre 2020

Le MINISTRE

**NALOVA LYONGA**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 25 KVA POUR L'ALIMENTATION DU FORAGE À EAU DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 11/AONO/ADC/CIPM/2020 du 08/05/2020** ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Vu La proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 068-20/ADC/CIPM/se du 07 juillet 2020.

Considérant la correspondance du 10 septembre 2020 de ETS NAGU, confirmant son engagement à fournir le groupe de 25 KVA sans incidence financière

## **DECIDE :**

**ARTICLE 1** - La lettre-commande relative à la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène de 25 KVA pour l'alimentation du forage à eau de l'Aéroport International de Maroua-Salak, est attribuée aux **ETS NAGU, BP : 34 437 Yaoundé, Tél : 654 75 86 65**, pour un montant de **dix-neuf millions cinquante-huit mille cinq cent trente-cinq (19 058 535)F CFA TTC** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

**ARTICLE 2** - Le Gérant des **ETS NAGU** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

**ARTICLE 3** - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 14 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

## COMMUNE DE MATOMB

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE PMH DANS LA LOCALITE DE MATOMB CENTRE, COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ETS JUSTIN & VINCE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;

Vu la décision municipale n°09/DM/C/MAT/SG du 22 Avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle du Budget de l'Etat, des autres entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°01AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 18/05/2020 pour l'extension de l'électrification Ligne limite Bondjock-Mawel dans la Commune de Matomb, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu le procès-verbal de la session du 10 Septembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Matomb, statuant sur la validation des rapports de la sous-commission d'analyse ;

Vu la lettre n°12/C/C/MAT/CIPM/2020 du 10 septembre 2020 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°05AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 pour les travaux de construction d'un forage équipé d'une PMH dans la localité de Matomb Centre, Commune de Matomb, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Considérant les nécessités de services ;

**D E C I D E :**

Article 1<sup>er</sup>.- Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à Ets JUSTIN & VINCE Yaoundé, Tél : 679 21 84 61 le marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°05AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 pour les travaux de construction d'un(01) forage équipé d'une PMH dans la localité de Matomb Centre Commune de Matomb, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Article 2.- Le montant du marché s'élève à la somme de : **8 499 997 FCFA** toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 2.- La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

*MATOMB le 11 Septembre 2020*

*Le MAIRE*

**NYOBE Fils Hubert**

## COMMUNE DE MATOMB

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE D'ART SUR L'AXE PAN-PAN, COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ETS BADEN BADEN**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;

Vu la décision municipale n°09/DM/C/MAT/SG du 22 Avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle du Budget de l'Etat, des autres entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°06AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 pour les travaux de construction d'un (01) ouvrage d'art sur l'axe Pan-Pan, Commune de Matomb, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu le procès-verbal de la session du 10 Septembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Matomb, statuant sur la validation des rapports de la sous-commission d'analyse ;

Vu la lettre n°12/C/C/MAT/CIPM/2020 du 10 septembre 2020 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National N°06AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 pour les travaux de construction d'un (01) ouvrage d'art sur l'axe Pan-Pan, Commune de Matomb, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Considérant les nécessités de services ;

**D E C I D E :**

Article 1<sup>er</sup>.- Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à Ets BADEN BADEN, BP : 7850 Yaoundé, Tél : 237 677 776 936 le marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°06AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 pour les travaux de construction d'un (01) ouvrage d'art sur l'axe Pan-Pan, Commune de Matomb, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Article 2.- Le montant du marché s'élève à la somme de : **13 752 238 FCFA** toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 2.- La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

*MATOMB le 11 Septembre 2020*

*Le MAIRE*

***NYOBE Fils Hubert***

## COMMUNE DE MATOMB

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTERGRE DE LISSE, COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE A L'ENTREPRISE ETS JUSTIN & VINCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB

Vu la constitution ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès établissements Publics ;

Vu la décision municipale n°09/DM/C/MAT/SG du 22 Avril 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Matomb ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle du Budget de l'Etat, des autres entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°07AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 pour l'achèvement des travaux de construction du Centre de Santé Intégré de Lisse, Commune de Matomb, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu le procès-verbal de la session du 14 juillet de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Matomb, statuant sur la validation des rapports de la sous-commission d'analyse ;

Vu la lettre n°12/C/C/MAT/CIPM/2020 du 10 septembre 2020 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°07AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 pour l'achèvement des travaux de construction du Centre de Santé Intégré de Lisse, Commune de Matomb, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Considérant les nécessités de services ;

**D E C I D E :**

Article 1<sup>er</sup>.- Est attribué pour compter de la date de signature de la présente Décision à Ets JUSTIN & VINCE Yaoundé, Tél : 679 218 461 le marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°07AONO/C-MATOMB/CIPM/2020 DU 29/07/2020 pour l'achèvement des travaux de construction du Centre de Santé Intégré de Lisse Commune de Matomb, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Article 2.- Le montant du marché s'élève à la somme de : **14 989 725 FCFA** toutes taxes comprises pour un délai d'exécution de **90 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 2.- La présente décision sera publiée puis communiquée partout où besoin sera.

*MATOMB le 11 Septembre 2020*

*Le MAIRE*

**NYOBE Fils Hubert**

# AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**RAPPORTANT LES DISPOSITIONS DE LA DÉCISION N° 0619-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 DU 15 JUILLET 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE DE 20 KVA POUR L'ALIMENTATION DU FORAGE À EAU DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MAROUA-SALAK.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## **LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres n° **11/AONO/ADC/CIPM/2020 du 08/05/2020** ;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Vu La proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 068-20/ADC/CIPM/se du 07 juillet 2020.

Considérant la correspondance du 10 septembre 2020 de ETS NAGU, confirmant son engagement à fournir le groupe électrogène de 25 KVA sans incidence financière

## **DÉCIDE :**

**ARTICLE 1.-**Est et demeure rapporté, dans toutes ses dispositions, la décision n° 0619-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 du 15 juillet 2020 portant attribution de la lettre-commande relative à la fourniture et l'installation d'un groupe électrogène de 20 KVA pour l'alimentation du forage à eau de l'Aéroport International de Maroua-Salak

**ARTICLE 2 -** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 14 Septembre 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**OWONA ASSOUMOU Thomas**

# PREFECTURE DU NDE

**2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSÉE APRÈS APPEL D'OFFRE NATIONAL N°005/ MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2020 DU 13 MARS 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ À FEUBATH (LOT 1), CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ À TOUKOP (LOT 2), EN PROCÉDURE D'URGENCE. LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NDE (AUTORITÉ CONTRACTANTE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

**DECIDE:**

Article 1<sup>ER</sup>: les travaux ci-dessous cités ^nt attribués à l'entreprise ci-après :lettre circulaire N°001/LC/PR/MINMAP du 2Commissions Départementales de Passation relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des

DAO	Désignation	Adjudicataire	Montant HT	Montant TTC	Délai	Observations
<b>N°005/ MINAT/F.36/CDPM-NDE/SAG/2020 du 13 Mars 2020</b>	<b>-construction d'un forage équipé à Feubath (lot 1), -construction d'un forage équipé à Toukop (lot 2)</b>	ETS S.F	7.127.883. FCFA/lot	8.500.000  FCFA / par	Trois (03) mois	L'unique soumissionnaire technique qualifié

Article 2 : la présente décision sera publiée et communiquée partout ou besoin sera ;

*BANGANGTE le 7 Septembre 2020*

*Le PRÉFET*

**ETAHA François F**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N°011/DA/DG/CM-SCDP/2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,**

Vu la loi n°2017/01 1 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Circulaire N°00008349/C/MiNFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au

et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu la Résolution n°08/16 du 08 février 2019 fixant les prestations et ou achats à passer par la procédure des Marchés Adaptés ;

Vu le Dossier de Consultation n°011/DCE/DG/DTEC/SDMIM/SM//CIPM-SCDP/2020 relatif à la fourniture de flexibles de chargement

et dépotages de produits pétroliers à la SCDP ;

## DECIDE :

**Article 1** : L'établissement ci-après est retenu comme adjudicataire du Dossier de Consultation relatif à la fourniture de flexibles de chargement et dépotages de produits pétroliers à la SCDP.

Entreprise	Adresse	MONTANT FIT (En FCFA)	Montant TTC (En F CFA)	Délai de livraison
ETS MATELEC	RC/YAO/2017/22 24 Tel : 675 71 32 60	98 500 000	117 461 250	90 jours

**Article 2** : Le Directeur Général dudit Etablissement est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule Marchés) pour recevoir notification de la présente décision ainsi que du projet de marché y relatif.

DOUALA le 14 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

# COMMUNE DE BANGANTÉ

**AMENAGEMENT EXTERIEUR D'HOTEL DE VILLE DE BANGANGTE LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANGANGTE AUTORITE CONTRACTANTE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**DECIDE:**

**Article 1 :** les travaux ci-dessous cités sont attribués à l'entreprise ci-après :

DC	Désignation	Adjudicataire	Montant	Montant	Délai	Observations
			HT	TTC		
Dossier de Consultation N° 01/DC/SG/S PM/CBGTE/2020 Du 24 août2020	d'AMENAGEMENT EXTERIEUR D'HOTEL DE VILLE DE BANGANGTE	Ets ATELEWA BP : 67 Bgté  TEL ; 677 21 11 01	117400419	140000 000	Quatre  (03)  mois	Attribué après autorisation de passation de marché de gré à gré

**Article 2 :** la présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

*BANGANGTE le 9 Septembre 2020*

*Le MAIRE*

**KOUAMOUO JONAS**

# SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

**DECISION N°022/D/DG/CM-SCDP/2020**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,**

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des Entreprises publiques ;

Vu le décret n7018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la Circulaire N'00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions

relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Vu la Résolution N°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission de Passation des Marchés de la SCDP ;

La Résolution N°01/04 du 21 mars 2019 portant désignation du Président, des membres et du secrétaire de la Commission de Passation des Marchés de la SCDP ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°023/AONO/DOSE/CIPMSCDP/2020 du 29/07/2020 relatif aux travaux d'analyse des sols des dépôts SCDP de Bessengue, Mboppi et Fuel-deido à Douala, de Nsam et Olezoa à Yaounde, de Belabo et de Bafoussam;

Considérant qu'aucun candidat n'a participé à la consultation.

## **DECIDE**

**Article 1** : Ledit Appel d'Offres est déclaré infructueux.

**Article 2** : Les entreprises intéressées sont informées que ledit Appel d'Offres sera relancé dans les meilleurs délais.

*DOUALA le 15 Septembre 2020*

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE**

# AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/AONR/APN/CIPM/2020 DU 19 AOÛT 2020  
POUR L'ETUDE D'ELABORATION DU MODELE DE SUIVI DES CONCESSIONS PORTUAIRES AU  
CAMEROUN. DUREE : 4 MOIS.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1 Autres

Au lieu de ...

**PIECE N°2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres  
Point 4.5**

La caution de soumission peut être saisie :

1. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;
2. Si, dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché, l'attributaire du marché ne parvient pas :
3. i. A signer le marché, ou
4. ii. A fournir le cautionnement définitif requis.

## 1 Autres

**Lire plutot**

**PIECE N°1 : Avis d'Appel d'Offres National Restreint**

**Point 13 : Critères d'évaluation**

**Critères éliminatoires**

**Supprimer** : « Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émises par le MINMAP » ;

**Article 17 : Dénonciation**

**Supprimer** : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

**Lire :**

La caution de soumission peut être saisie :

a.Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;

b.Si, le soumissionnaire retenu :

i. manque à son obligation de souscrire le marché ou,

ii. manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 11 du RGAO.

1. i. refuse de recevoir notification du marché.

**PIECE N°3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)**

● **critères d'évaluation**

- **critères éliminatoires**

**Supprimer** : « Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émises par le MINMAP » ;

**PIECE N°7 : Cahier des clauses administratives particulières**

**Article 6 : textes généraux applicables**

**Supprimer** : « l'Arrêté n°023/CAB/PM du 02 février 2011 relatif aux modalités d'application de la Demande de cotation » ;

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 17 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**YOUMBA Josué**

# AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/AONR/APN/CIPM/2020 DU 19 AOUT 2020  
POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE D'ELABORATION DE  
L'ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1 Autres

Au lieu de ...

**PIECE N°2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres**

**Point 4.5**

**Au lieu de :**

La caution de soumission peut être saisie :

1. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;
2. Si, dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché, l'attributaire du marché ne parvient pas :
3.     i.     A signer le marché, ou
4.     ii.    A fournir le cautionnement définitif requis.

## 1 Autres

**Lire plutot**

**PIECE N°1 : Avis d'Appel d'Offres National Restreint**

**Point 13 : Critères d'évaluation**

### 13.1 Critères éliminatoires

**Supprimer** : « Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émises par le MINMAP » ;

**Article 17 : Dénonciation**

**Supprimer** : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

**Lire :**

La caution de soumission peut être saisie :

a.Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;

b.Si, le soumissionnaire retenu :

i. manque à son obligation de souscrire le marché ou,

iii.manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 11 du RGAO.

iii.refuse de recevoir notification du marché.

**PIECE N°3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)**

● **critères d'évaluation**

- **critères éliminatoires**

**Supprimer** : « Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émises par le MINMAP » ;

**PIECE N°7 : Cahier des clauses administratives particulières**

**Article 6 : textes généraux applicables**

**Supprimer** : « l'Arrêté n°023/CAB/PM du 02 février 2011 relatif aux modalités d'application de la Demande de cotation » ;

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 17 Septembre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**YOUMBA Josué**

# AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04 /AONR/APN/CIPM/2020 DU 24 AOÛT 2020 POUR LA SELECTION D'UN CABINET EN VUE DE L'ACTUALISATION DE L'ETUDE DU SCHEMA DIRECTEUR INFORMATIQUE DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1 Autres

Au lieu de ...

**PIECE N°2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres**

**Point 4.5**

**Au lieu de :**

La caution de soumission peut être saisie :

1. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;
2. Si, dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché, l'attributaire du marché ne parvient pas :
3.     i.     A signer le marché, ou
4.     ii.    A fournir le cautionnement définitif requis.

## 1 Autres

### Lire plutot

#### **PIECE N°1 : Avis d'Appel d'Offres National Restreint**

##### **Point 13 : Critères d'évaluation**

##### **13.1 Critères éliminatoires**

**Supprimer** : « Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois dernières années et son absence sur la liste des entreprises défailtantes émises par le MINMAP ».

##### **Article 17 : Dénonciation**

**Supprimer** : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

##### **Lire :**

La caution de soumission peut être saisie :

a.Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;

b.Si, le soumissionnaire retenu :

i.manque à son obligation de souscrire le marché ou,

ii.manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 11 du RGAO.

ii. refuse de recevoir notification du marché.

#### **PIECE N°3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)**

- **critères d'évaluation**

- **critères éliminatoires**

**Supprimer** : « Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois dernières années et son absence sur la liste des entreprises défailtantes émises par le MINMAP » ;

#### **PIECE N°7 : Cahier des clauses administratives particulières**

##### **Article 6 : textes généraux applicables**

**Supprimer** : « l'Arrêté n°023/CAB/PM du 02 février 2011 relatif aux modalités d'application de la Demande de cotation » ;

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 17 Septembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**YOUMBA Josué**

# COMMUNE DE MÉRI

**ADDITIF N°005 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DEREHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSL) DE MEFTBK.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués  
comme telles, conformes aux Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Meri, sise à la Commune de Méri ou plus  
tard le **17 Août 2020 à 10 heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°013bis/AONO/C-MERI/CIPM/BEC/2020 DU 27/07/2020  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE  
MEFTEK, DANS LA COMMUNE  
DE MERI. DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DE L'EXTREME-NORD.  
FINANCEMENT : BIP MINSANTE-RT, EXERCICE 2020  
Autorisation dépense : IV 06334 ; imputation ; 5440 531 07 641350 2231**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE BEPOUILLEMENT »**

**Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues**

### Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués  
comme telles, conformes aux Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé auprès de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Meri, sise à la Commune de Méri ou plus  
tard le **01 Octobre 2020 à 10 heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°013bis/AONO/C-MERI/CIPM/BEC/2020 DU 27/07/2020  
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE  
MEFTEK, DANS LA COMMUNE  
DE MERI. DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DE L'EXTREME-NORD.  
FINANCEMENT : BIP MINSANTE-RT, EXERCICE 2020  
Autorisation dépense : IV 06334 ; imputation ; 5440 531 07 641350 2231**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE BEPOUILLEMENT »**

**Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues**

**2 Ouverture des Plis****Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 17/08/2020 à 11 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de Méri, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 01/10/2020 à 11 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de Méri, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

MAROUA le 16 Septembre 2020

Le MAIRE

**EL HADJ HAMAWA WASSILI**

# PRÉFECTURE DU MFOUNDI

**ADDITIF RECTIFICATIF DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01/AONO/CA/YDEIV/CIPM DU 24/07/2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL DU TRONÇON DE ROUTE VISION FINANCE –MBANKOMO'ASSI FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2020, IMPUTATION N°54 27 351 01 64 11 92 2250 821.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé ouvrables au Service des Affaires Economiques et Financières sis à la Préfecture de Yaoundé porte 205, au plus tard le <b>mardi 19 MAI 2020 à 14 heures</b>, heure locale et devra porter la mention suivante :</p> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE</b> N°001/AONOPU/J06/SAEF/CDPM/2020 du 17 AVRIL 2020 Pour la construction d'un bloc de 02 salles de classe au CES de MENDONG, Département du Mfoundi, Région du Centre. <b>« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé au service économique et financier de la Préfecture de Yaoundé, au plus tard le <b>21 septembre 2020 à 13 heures</b> et devra porter la mention :</p> <p><b>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE</b> <b>N° 01/AONO/CIPM/CA/YDE IV/2020 du 24/07/2020.</b> Pour les travaux d'aménagement en enduit superficiel du tronçon vision finance Odza - rivière Mbankomassi - derrière auberge bleu Odza dans la commune d'arrondissement de Yaoundé IV. <b>" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</b></p>

YAOUNDE le 14 Septembre 2020

Le PRÉFET

**MBAZOA Moïse Bienvenu José**

# COMMUNE DE MÉRÉ

**ADDITIF N°005 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UNPARC VACCINOGENE A KALLIAO DANS LA COMMUNE DE MERI DEPARTEMENT DU DIAMARE,REGION DE L'EXTREME-NORD.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Commune de MERI, au plus tard le **23 SEPTEMBRE 2020 à 10 heure**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°019/AONO/C.MERI/CIPM/2020 DU 29 AOUT 2020  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A KALLIAO  
DANS LA COMMUNE DE MERI**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEDEPOUILLEMENT »**

**Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

### Lire plutot

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à la Commune de MERI, au plus tard le **01 Octobre à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE  
N°019/AONO/C.MERI/CIPM/2020 DU 29 AOUT 2020  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC VACCINOGENE A KALLIAO DANS LA COMMUNE DE  
MERI**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEDEPOUILLEMENT »**

**Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.**

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **23 SEPTEMBRE 2020 à 11 heures**, heure locale par la Commission Interne de passation des marchés de la Commune de MERI, dans la salle des délibérations de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

**2 Ouverture des Plis****Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **01 Octobre 2020 à 11 heures**, heure locale par la Commission Interne de passation des marchés de la Commune de MERI, dans ta salle des délibérations de ladite Commune. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

MAROUA le 16 Septembre 2020

Le MAIRE

**EL HADJ HAMAWA WASSILI**

# COMMUNE DE BATCHENGA

**ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009 /AONO//COM-BGA/CIPM/2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en <b>Sept (07) exemplaires</b> dont un (01) original et six (06) copies Marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé à la commission interne de de passation des Marchés de Batchenga au plus tard le <b>17 Septembre 2020, à 12 heures</b> (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :</p> <p><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE</b> <b>N° 009/AONO/COM-BGA/CIPM/2020 DU 21 AOUT 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE L'ECOLE MATERNELLE DE NDJI ET LA REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE BALLON DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE</b> Financement : BIP, MINEDUB EXERCICE 2020 <b>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en <b>Sept (07) exemplaires</b> dont un (01) original et six (06) copies Marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé à la commission interne de de passation des Marchés de Batchenga au plus tard le <b>22 Septembre 2020, à 12 heures</b> (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :</p> <p><b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE</b> <b>N° 009/AONO/COM-BGA/CIPM/2020 DU 21 AOUT 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE L'ECOLE MATERNELLE DE NDJI ET LA REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE BALLON DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE</b> Financement : BIP, MINEDUB EXERCICE 2020 <b>« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</b></p>
2	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>n/a</p>

## 2 Autres

Lire plutot

**AU LIEU DE :**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 009/AONO/COM-BGA/CIPM/2020 DU 21 AOUT 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE CLASSE EN A L'ECOLE MATERNELLE DE NDJI ET LA REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE BALLON DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE**

**SUR LA PAGE DE GARDE ; L'AVIS D'APPEL D'OFFRES (Français et Anglais) ; LE REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES ; LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES ; LE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF ; LE MODELE DU MARCHE ; LES FORMULAIRES ET MODELES ; LA GRILLE DE NOTATION**

**LIRE :**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

**N° 009/AONO/COM-BGA/CIPM/2020 DU 21 AOUT 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE MATERNELLE DE NDJI ET A L'ECOLE MATERNELLE DE BALLON DANS LA COMMUNE DE BATCHENGA DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE**

**SUR LA PAGE DE GARDE ; L'AVIS D'APPEL D'OFFRES (Français et Anglais) ; LE REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES ; LE CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES ; LE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF ; LE MODELE DU MARCHE ; LES FORMULAIRES ET MODELES ; LA GRILLE DE NOTATION**

*BATCHENGA le 18 Septembre 2020*

*Le MAIRE*

**SOUGA ANATOLE**

# INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

**ADDITIFA L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2020 DU 13/08/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LABORATOIRE DE TECHNOLOGIE AGRO-ALIMENTAIRE DE NKOLBISSON**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>A / Critères éliminatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Absence de la caution de soumission ;</li> <li>● Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;               <ul style="list-style-type: none"> <li>● Absence d'un prix unitaire quantifié ;</li> <li>● Non-conformité du modèle de soumission ;</li> <li>● Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;</li> <li>● Non-respect de 20/23 des critères essentiels ;</li> <li>● Dossier technique incomplet (Conducteur de Travaux n'ayant pas la qualification exigée ou absence de l'attestation de visite des lieux ou de la note méthodologique le cas échéant).</li> </ul> </li> </ul>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>A / Critères éliminatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Absence de la caution de soumission ;</li> <li>● Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;               <ul style="list-style-type: none"> <li>● Absence d'un prix unitaire quantifié ;</li> <li>● Non-conformité du modèle de soumission ;</li> <li>● Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;</li> <li>● Non-respect de 20/23 des critères essentiels ;</li> </ul> </li> </ul>

2	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>A / Critères éliminatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Absence de la caution de soumission ;</li> <li>● Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;               <ul style="list-style-type: none"> <li>● Absence d'un prix unitaire quantifié ;</li> <li>● Non-conformité du modèle de soumission ;</li> <li>● Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;</li> <li>● Non-respect de 20/23 des critères essentiels ;</li> <li>● Dossier technique incomplet (Conducteur de Travaux n'ayant pas la qualification exigée ou absence de l'attestation de visite des lieux ou de la note méthodologique le cas échéant).</li> </ul> </li> </ul>

**Enveloppe A – Volume 1. : dossier administratif**

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

- a) La déclaration d'intention de soumissionner timbrée, datée et signée.
- b) L'accord de groupement le cas échéant ;
- c) Le pouvoir de signature le cas échéant ;



- d) Une attestation de non faillite délivrée par le Tribunal compétent ou par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de six (06) mois précédant la date de remise des offres ;
- e) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère Chargé des Finances du Cameroun et de la COBAC;
- f) La quittance d'achat du DAO 150.000 (cent cinquante mille) F CFA;
- g) Une caution de soumission, suivant le modèle joint d'un montant de deux millions (2.000.000) F CFA ;
- h) Une Attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ;
- i) Une attestation pour soumission délivrée par les services de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois (03) mois ;
- j) La carte de contribuable certifiée datant de moins de trois mois
- k) Une attestation de non redevance délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours ;
- l) Le plan et l'Attestation de localisation de la société délivré par le service des impôts ;  
En cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces e, f, g étant uniquement présentés par le mandataire du groupement ;
- m) Le Registre de Commerce certifié ;
- n) Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des trois dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes établis par l'organisme en charge des Marchés Publics.

## Prix et monnaie de l'offre

22.1. Date et heure limites de dépôt des offres : \_\_\_\_ à \_\_\_\_ heures précises

25.1. Secrétariat du Sous-Directeur des Affaires Générales, date et heure de l'ouverture des plis : \_\_\_\_ à \_\_\_\_ heures précises

## CADRE DES DETAILS QUANTITATIF

### ET ESTIMATIFS

#### LOT 1100 : PEINTURE

1102 : Application de deux couches de peinture acrylique de type pantex 800 pour plafond

1103 : Application de deux couches de peinture acrylique de type pantex 1300 pour mur extérieur

1104 : Application de deux couches de peinture acrylique de type pantex 800 pour mur intérieur

#### Article 24 : Décompte général et définitif

24.1. A la fin de période de garantie qui donne lieu à la réception définitive des travaux, le Chef de Service du Marché dresse le décompte général et définitif du marché qu'il fait signer contradictoirement par l'entrepreneur et le Maître d'Ouvrage dans un délai de 10 jours à compter de la date de la réception définitive des travaux. Ce décompte comprend :

- le décompte final,
- le solde,
- la récapitulation des acomptes mensuels.

La signature du décompte général et définitif sans réserve par l'entrepreneur, lie définitivement les parties et met fin au marché, sauf en ce qui concerne les intérêts moratoires.

#### CCAP

#### Article 29 : Délais d'exécution du marché

29.1. Le délai d'exécution des travaux objet du présent marché est de **trois mois (03)**

**2 Autres****Lire plutôt****A / Critères éliminatoires**

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
  - Absence d'un prix unitaire quantifié ;
  - Non-conformité du modèle de soumission ;
  - Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
  - Non-respect de 20/23 des critères essentiels ;

**Enveloppe A – Volume 1. : dossier administratif**

Le dossier administratif contiendra les pièces suivantes :

- a) La déclaration d'intention de soumissionner timbrée, datée et signée.
- b) L'accord de groupement le cas échéant ;
- c) Le pouvoir de signature le cas échéant ;
- d) Une attestation de non faillite délivrée par le Tribunal compétent ou par la Chambre d'Industrie et du Commerce du lieu de résidence du soumissionnaire datant de moins de six (06)mois précédant la date de remise des offres ;
- e) Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire, délivrée par une banque agréée par le Ministère Chargé des Finances du Cameroun et de la COBAC ;
- f) La quittance d'achat du DAO 150.000 (cent cinquante mille) F CFA ;
- g) Une caution de soumission, suivant le modèle joint d'un montant de deux millions (2.000.000) F CFA ;
- h) Une Attestation de non exclusion des Marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'ARMP ;
- i) Une attestation pour soumission délivrée par les services de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite caisse datant de moins de trois (03) mois ;
- j) La carte de contribuable certifiée datant de moins de trois mois
- k) Une attestation de non redevance délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale datant de moins de trois mois, certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts pour l'exercice en cours ;
- l) Le plan et l'Attestation de localisation de la société délivré par le service des impôts ;  
En cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces e, f, g étant uniquement présentés par le mandataire du groupement ;
- m) Le Registre de Commerce certifié ;

**Prix et monnaie de l'offre**

22.1. Date et heure limites de dépôt des offres : le 18/09/2020 à 13 heures précises

25.1. Secrétariat du Sous-Directeur des Affaires Générales, date et heure de l'ouverture des plis : le 18/09/2020 à 14 heures précises

**CADRE DES DETAILS QUANTITATIF****ET ESTIMATIFS****LOT 1100 : PEINTURE**

- 1102 : Application de deux couches de peinture acrylique pour plafond  
1103 : Application de deux couches de peinture acrylique pour mur extérieur  
1104 : Application de deux couches de peinture acrylique pour mur intérieur

**Article 24 : Décompte général et définitif**

24.1. A la fin de période de garantie qui donne lieu à la réception définitive des travaux, le Chef de Service du Marché dresse le décompte général et définitif du marché qu'il fait signer contradictoirement par l'entrepreneur et le Maître d'Ouvrage dans un délai de 10 jours à compter de la date de la réception définitive des travaux. Ce décompte comprend :

- le décompte final,
- le solde,
- la récapitulation des acomptes mensuels.

La signature du décompte général et définitif sans réserve par l'entrepreneur, lie définitivement les parties et met fin au marché, sauf en ce qui concerne les intérêts moratoires.

*La transmission du décompte général et définitif à l'Organisme payeur en vue du paiement est subordonnée au visa préalable du Ministre chargé des marchés publics. Pour cela, une copie de l'attachement correspondant et tous les décomptes provisoires devront lui être antérieurement transmis ou remis à son représentant sur le site le cas échéant.*

## **CCAP**

### **Article 29 : Délais d'exécution du marché**

**29.1. Le délai d'exécution des travaux objet du présent marché est de six mois (06)**

YAOUNDE le 17 Septembre 2020

Le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

**TADONI MARTIN NICAISE**

# AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**ADDITIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03 /AONR/APN/CIPM/2020 DU 24 AOÛT 2020 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME INTÉGRÉ DE GESTION ÉLECTRONIQUE DES DOCUMENTS (SIGED) A L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE (APN)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1 Autres

Au lieu de ...

**PIECE N°2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres**

**Point 4.5**

**Au lieu de :**

La caution de soumission peut être saisie :

1. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;
2. Si, dans les vingt (20) jours suivant la notification du marché, l'attributaire du marché ne parvient pas :
3.     i.     A signer le marché, ou
4.     ii.    A fournir le cautionnement définitif requis.

## 1 Autres

**Lire plutot**

**PIECE N°1 : Avis d'Appel d'Offres National Restreint**

**Point 13 : Critères d'évaluation**

**13.1 Critères éliminatoires**

**Supprimer** : « Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois dernières années et son absence sur la liste des entreprises défailtantes émises par le MINMAP » ;

**Article 17 : Dénonciation**

**Supprimer** : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

**Lire :**

La caution de soumission peut être saisie :

a.Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;

b.Si, le soumissionnaire retenu :

i.manque à son obligation de souscrire le marché ou,

ii.manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 11 du RGAO.

iii.refuse de recevoir notification du marché.

**PIECE N°3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)**

● **critères d'évaluation**

- **critères éliminatoires**

**Supprimer** : « Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois dernières années et son absence sur la liste des entreprises défailtantes émises par le MINMAP » ;

**PIECE N°7 : Cahier des clauses administratives particulières**

**Article 6 : textes généraux applicables**

**Supprimer** : « l'Arrêté n°023/CAB/PM du 02 février 2011 relatif aux modalités d'application de la Demande de cotation » ;

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 17 Septembre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**YOUMBA Josué**

## BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL

**ADDITIF N° 001 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°001 /AAOIR/BUNEC/CIPM/2020 DU 17 AOUT 2020, SELON LA PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) ET DE SON AGENCE REGIONALE POUR LE CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Le coût prévisionnel des prestations est de Cinq Cent Millions (550 000 000) Francs CFA.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Le coût prévisionnel est de Cinq Cent Cinquante Millions (550 000 000)</p>

2	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels ainsi que trois (3) versions numériques gravées sur CD, devront parvenir au Bureau National de l'Etat Civil, Directions des Affaires Administratives et Financières, Service des Marchés et des Approvisionnements 2e étage, porte 204, sis à Yaoundé, Hippodrome, 2ème route, sous plis scellés au plus tard le <b>21 septembre 2020</b> à <b>12 heures, heure locale</b> et portant la mention :  <b>APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°007/AOIO/BUNEC/CIPM/2020 DU 17 AOUT 2020 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE-SIEGE DU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) ET DE SON AGENCE REGIONALE POUR LE CENTRE.</b>  <b>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, ainsi que la versions numérique du Bordereau des Prix et du détail quantitatif et estimatif de l'offre financière, gravées dans trois (03)CD, devront parvenir au Bureau National de l'Etat Civil, Directions des Affaires Administratives et Financières, Service des Marchés et des Approvisionnements 2e étage, porte 204, sis à Yaoundé, Hippodrome, 2ème route, sous plis scellés au plus tard le <b>24/09/2020</b> à <b>12 heures, heure locale</b> et portant la mention :</p>

3	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>« ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de soixante-dix sur cent (70/100) »</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>« L'ouverture des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de quatre-vingt sur cent (80/100) »</p>

## 4 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

**Critères éliminatoires :**

**Pièces administratives :**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes 48 heures après l'ouverture des offres ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence de la caution de soumission ;
- d) absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres.

**Offre technique :**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- c) Chiffre d'affaires en contrôle des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des cinq (5) dernières années inférieur à un (01) milliards de Francs CFA ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- f) Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.

**Offre financière :**

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.

**Critères essentiels :**

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Présentation de l'offre sur deux (02) points
- b) Personnel sur Soixante dix (70) points ;
- c) Méthodologie de travail pertinente sur trente (30) pts.

### **METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT**

Le consultant sera sélectionné sur la base du mieux-disant

4	Critères d'évaluation
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b><u>CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES</u></b></p> <p><b>14-1 : Critères éliminatoires :</b></p> <p><b>14.1.1 : Pièces administratives :</b></p> <p>a) Pièce falsifiée ou non authentique ;</p> <p>b) Absence de la caution de soumission ;</p> <p>a) absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres.</p> <p><b>14.1.2 : Offre technique :</b></p> <p>a) Fausse déclaration, documents falsifiées ;</p> <p>b) Chiffre d'affaires en contrôle des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des cinq (5) dernières années inférieur à un (01) milliards de Francs CFA ;</p> <p>c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;</p> <p>d) Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;</p> <p>e) Présence d'informations financières dans l'offre technique ou administrative.</p> <p><b>14.1.3 : Offre financière :</b></p> <p>a) Offre financière incomplète (absence de la soumission, du BPU ou du DQE ou de l'ensemble des sous-détail des prix) ;</p> <p>b) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.</p> <p><b>14-2 : Critères essentiels :</b>            Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :</p> <p>b) Présentation de l'offre sur deux (02) points</p> <p>c) Personnel sur Soixante -dix (70) points ;</p> <p>d) Méthodologie de travail pertinente sur vingt- huit (28) pts.</p>

5	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>la suite dans le fichier d'origine</p>

YAOUNDE le 18 Septembre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**YOMO ALEXANDRE MARIE**

# COMMUNE DE MÉRI

**ADDITIF N°003 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLESPRIMAIRES PUBUQUES DE U COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD(BIP 2020)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en <b>sept (07)</b> exemplaires dont l'original et <b>six (06)</b> copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Méri au plus tard le <b>24 Septembre 2020 à 10 heures</b>, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :</p> <p><b>DOSSIER DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERT N°003/DCNO/C.MERI/CIPM/BEC/2020 DU 29 AOUT 2020</b>  <b>RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)</b></p> <p><b>Financement : BIP-MINEDUB</b></p> <p style="text-align: center;"><b>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en <b>sept (07)</b> exemplaires dont l'original et <b>six (06)</b> copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Méri au plus tard le <b>02 Octobre 2020 à 10 heures</b>, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :</p> <p><b>DOSSIER DEMANDE DE COTATION NATIONALE OUVERT N°003/DCNO/C.MERI/CIPM/BEC/2020 DU 29 AOUT 2020</b>  <b>RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) DANS LES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)</b></p> <p><b>Financement : BIP-MINEDUB</b></p> <p style="text-align: center;"><b>"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</b></p>

**2 Ouverture des Plis****Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps, des offres techniques et financières qui aura lieu le **24 Septembre 2020 à 11heures**. Dans la salle des délibérations de la Commune de Méri, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé.

**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps, des offres techniques et financières qui aura lieu le **02 Octobre 2020 à 11 heures**. Dans la salle des délibérations de la Commune de Méri, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Ces offres seront chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) puis, accompagnées du modèle de soumission signé

**3 Critères d'évaluation****Au lieu de ...****13. Critères d'évaluation****13.1. Principaux critères éliminatoires**

- Fausse dédaration ou pièce falsifiée ;
- Absence ou non-conformité à la fin de la séance du dépouillement d'une pièce du dossier administratif ;

-Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif) ;

- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- La note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) ;
- Absence d'un pris unitaire quantifié dans l'Offre.

**13.2. Principaux critères de qualification**

- L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qm sera adoptée à l'ouverture ;

- des offres par la Commission de Passation des Marchés Publics compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre ;
- Références de l'Entreprise ;

- Capacité de financement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements de livraison (véhicule de livraison).

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière. L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

## 3 Critères d'évaluation

Lire plutôt

### **13. Critères d'évaluation**

#### **13.1. Principaux critères éliminatoires**

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- **Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif par rapport au modèle type au bout du délai d'au plus 48 H après l'ouverture des plis ;**

-Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif) ;

- Non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture ;
- La note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre.

#### **13.2. Principaux critères de qualification**

- L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture ;  
- des offres par la Commission de Passation des Marchés Publics compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre ;
- Références de l'Entreprise ;

- Capacité de financement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements de livraison (véhicule de livraison).

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière. L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

MAROUA le 16 Septembre 2020

Le MAIRE

**EL HADJ HAMAWA WASSILI**

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

#### Personne Morale

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

ou

Prénom : .....

Point Focal

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Personne Physique

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

#### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

#### Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

#### Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16  
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510  
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691  
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026  
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.

(\*\*) quartier, rue, etc....

# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 [www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm  
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm